



**GROUPE INTERPARLEMENTAIRE  
FRANCE – PAYS DE LA CORNE DE L'AFRIQUE**

**RENFORCER LA PRESENCE FRANÇAISE  
DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE**

**Actes du colloque économique international  
sur la Corne de l'Afrique  
(Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Somalie et Soudan),  
organisé au Palais du Luxembourg le 2 mars 2006**

o o o

**Activités récentes du groupe interparlementaire d'amitié**

Rapport d'information  
Présenté par M. Louis Duvernois, président du groupe

Mars 2006

## LE GROUPE FRANCE – PAYS DE LA CORNE DE L'AFRIQUE DU SENAT

**Ce groupe interparlementaire a été créé au Sénat en 1983**, avec originellement pour correspondant la seule République de Djibouti.

En janvier 1993, le groupe a officiellement étendu sa sphère de compétence territoriale à trois autres États de la région : l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie, ce qui l'a conduit à adopter le nouvel intitulé réglementaire de « *Groupe France-Pays de la Corne de l'Afrique* ».

**Réactivé depuis 2002** à la suite de la visite au Sénat du Président de la République de Djibouti, **le groupe a élu un nouveau président (M. Louis Duvernois, sénateur représentant les Français établis hors de France)**, et enregistré une nouvelle extension de compétence en 2003, avec le rattachement du Soudan à sa sphère d'intervention.

Dans le contexte du resserrement depuis trois ans des liens entre le Sénat français et les cinq pays de cette région de l'Afrique orientale (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Somalie et Soudan) -amorcé, notamment, par une mission dans quatre d'entre eux effectuée en février 2003 par la commission des Affaires étrangères- **le groupe France-Pays de la Corne de l'Afrique organise régulièrement différentes activités au Sénat, en particulier à l'occasion du passage à Paris de personnalités de la zone. Il a en outre effectué deux déplacements** qui concourent à maintenir la présence française dans ces pays amis : **le premier à Djibouti, en Érythrée et en Éthiopie** (en mai 2004), **le second au Soudan** (fin septembre 2005) ; il compte également se rendre en Somalie dès que la situation du pays le permettra.

**Le groupe plaide pour un net renforcement de la présence française dans la Corne de l'Afrique, zone qui a connu de graves crises et plusieurs conflits meurtriers depuis une vingtaine d'années mais où la France jouit d'un grand crédit de considération et qui, progressivement, retrouve la voie de la stabilisation et de la démocratie ; dans toute leur diversité, les cinq pays se sont engagés dans l'intégration régionale et forment aujourd'hui un ensemble d'importance géostratégique primordiale.**

Le groupe interparlementaire d'amitié France – Pays de la Corne de l'Afrique compte actuellement vingt membres ; son Bureau est ainsi constitué :

Louis DUVERNOIS	président
André DULAIT	vice-président
Didier BOULAUD	président délégué (Somalie)
Joël BOURDIN	président délégué (Éthiopie)
Paulette BRISEPIERRE	président délégué (Djibouti)
Philippe MARINI	président délégué (Soudan)
Gérard ROUJAS	président délégué (Érythrée)
André ROUVIERE	secrétaire

## SOMMAIRE

	Pages
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	6
<b>ACTES DU COLLOQUE ECONOMIQUE SUR LA CORNE DE L'AFRIQUE</b> .....	7
1. Allocutions inaugurales .....	7
2. Djibouti, porte économique de la Corne de l'Afrique.....	13
3. Échanges avec la salle.....	14
4. Djibouti, Éthiopie, Éthiopie, Somalie, Soudan : Quelles opportunités pour les entreprises ?.....	17
5. Table ronde : témoignages d'entreprises.....	21
6. Clôture de la séance plénière .....	25
7. Allocution du Président Louis Duvernois lors du déjeuner.....	25
<b>LES PRINCIPALES ACTIVITES DU GROUPE DEPUIS 2003</b> .....	27
1. La réception au Sénat d'une délégation de parlementaires de l'Assemblée nationale de Djibouti (24 juin 2003).....	27
2. La mission effectuée à Djibouti, en Érythrée et en Éthiopie (mai 2004).....	28
3. La réception au Sénat d'une délégation de la ville éthiopienne de Debre-Berhan (6 octobre 2004).....	31
4. La réception au Sénat d'une délégation de hautes personnalités soudanaises (15 septembre 2004) .....	32
5. La réception au Sénat d'une délégation éthiopienne de représentants de la ville-État de Harar (18 octobre 2004).....	32
6. Le déjeuner offert au Sénat en présence de M. Melès Zenawi, Premier ministre d'Éthiopie (14 avril 2005).....	33
7. La participation du groupe à un petit déjeuner de travail avec M. Mohamed Ali Gedi, Premier ministre du Gouvernement fédéral de transition de Somalie (23 mai 2005).....	34
8. La mission effectuée au Soudan (septembre / octobre 2005).....	34
9. La visite au Sénat de M. Yémane Guebréab, principal conseiller du Président d'Érythrée (25 janvier 2006).....	36
10. L'organisation au Sénat d'un colloque économique international sur la Corne de l'Afrique (2 mars 2006).....	37
<b>ANNEXES</b>	
<b>Annexe 1.</b> Fiches signalétiques sur les cinq états de la compétence territoriale du groupe France – Pays de la Corne de l'Afrique.....	39
<b>Annexe 2.</b> Une organisation régionale en expansion : l'IGAD .....	45

## REMERCIEMENTS

L'idée de ce colloque a été lancée à Djibouti en mai 2004, au cours d'un déjeuner de travail organisé par l'Ambassadeur de France –il s'agissait alors de M. Philippe Selz- entre une délégation du groupe d'amitié et des conseillers du commerce extérieur de la France en activité dans cette région. Dans son rapport de mission (GA n° 56), la délégation a rendu compte de cette initiative dans les termes suivants :

*« [...] à l'issue de l'entretien avec les conseillers du commerce extérieur de la France, le président Louis Duvernois [...] a proposé la tenue au Sénat, dans le courant du premier trimestre 2005, d'une rencontre régionale de haut niveau économique et politique, à laquelle seraient conviés des représentants des gouvernements intéressés et les responsables des grandes entreprises françaises opérant dans la zone. Cette rencontre [...] qui pourrait être organisée, le cas échéant, avec d'autres partenaires institutionnels (UbiFrance, ex CFCE, par exemple), serait destinée à conforter les positions françaises, dans des secteurs d'activité où certaines entraves à la concurrence les fragilise indûment [...] »*

Les plus hautes autorités djiboutiennes –dont le S. Exc. le Président Ismaïl Omar Guelleh- ont très vite manifesté leur plein soutien à ce colloque, rejointes par les représentants des autres États concernés.

Le Président Louis Duvernois tient à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à l'organisation et au bon déroulement de cette rencontre, notamment :

- Mmes et MM. les Ambassadeurs en France de Djibouti, d'Érythrée, d'Éthiopie, de Somalie et du Soudan et les Ambassadeurs de France dans ces cinq pays,
- M. Christian Poncelet, Président du Sénat, ainsi que les membres de son Cabinet qui ont appuyé l'action du groupe d'amitié avec intérêt et efficacité,
- les ministres qui ont apporté leur concours à ce projet -tant en France que dans les pays de la Corne de l'Afrique- en particulier M. Mahamoud Ali Youssouf, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Djibouti et Mme Brigitte Girardin, ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, ainsi que les membres de leurs cabinets ministériels,
- les hautes autorités de l'IGAD,
- les chefs des Missions économiques concernées,
- les responsables et les équipes d'UbiFrance, notamment le Président René André et Mmes Elsa Löcke et Thérèse Grigaut,
- les responsables et les représentants des autres partenaires associés au colloque (Medef International, le Forum francophone des Affaires et le CIAN) et ceux de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises à l'étranger (UCCIFE),
- les Conseillers du Commerce extérieur de la France ayant participé à ce colloque, en particulier M. André Massida, membre élu de l'Assemblée des Français de l'étranger et Vice-Président de la Chambre internationale de commerce et d'industrie de Djibouti,
- Mme Zeinab Kamil Ali, directrice des Ports et des Zones franches de Djibouti,
- les personnalités et les représentants des entreprises qui ont accepté d'intervenir au colloque ;
- MM. André Dulait, ancien Président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, Philippe Selz, ancien Ambassadeur de France auprès de la République de Djibouti et Charles Saint-Prot, directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques,

et tous celles et ceux –trop nombreux pour être désignés nommément- qui ont contribué à un titre ou à un autre au succès de cette manifestation.

**Pour un renforcement de la présence française  
dans la Corne de l'Afrique  
(Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Somalie, Soudan)**

**ACTES DU COLLOQUE ECONOMIQUE INTERNATIONAL SENAT / UBIFRANCE <sup>1</sup>  
ORGANISE AU PALAIS DU LUXEMBOURG LE 2 MARS 2006**

**sous le haut patronage de M. Christian PONCELET, Président du Sénat  
et sous l'égide du Groupe interparlementaire  
France - Pays de la Corne de l'Afrique,**

**en partenariat avec MEDEF International, le Comité français des investissements en  
Afrique (CIAN) et le Forum francophone des Affaires**



**ALLOCUTIONS INAUGURALES**

**Christian Poncelet, Président du Sénat.**

M. le Président, Mme la ministre, M. le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Djibouti, Mmes et MM. les Ambassadeurs, chers collègues, Mmes, Mlles, Messieurs,

Le Sénat est heureux d'accueillir aujourd'hui ce colloque économique sur la Corne de l'Afrique, zone qui recouvre cinq pays - Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan - dont plusieurs représentants nous font aujourd'hui l'honneur, mais également le plaisir de leur présence. Je leur souhaite d'ailleurs, au nom de l'ensemble des sénateurs, la bienvenue parmi nous.

Dans le cadre de nos colloques économiques internationaux, nous n'avions plus traité de cette zone depuis 1999, soit presque sept années pendant lesquelles les choses ont beaucoup avancé et durant lesquelles nous avons sans doute pris, en ce qui nous concerne, un peu de retard.

Bien entendu, nous avons organisé cette opération avec notre partenaire habituel, UbiFrance, dont je tiens à saluer à nouveau le dynamisme et l'efficacité.

<sup>1</sup> Les actes de ce colloque ont été établis à partir de la synthèse effectuée en temps réel par les rédacteurs de la Société Ubiquis France.

Mais pour l'occasion, nous bénéficions aussi du concours de trois autres acteurs prestigieux : le Medef international, le Comité français des investissements en Afrique (CIAN) et le Forum francophone des Affaires.

A tous, nous disons un grand merci et un grand bravo pour leur implication active et concrète dans cette rencontre.

Je souhaite enfin saluer le rôle du Président du groupe d'amitié France - Pays de la Corne de l'Afrique, mon collègue et ami le sénateur Louis Duvernois, représentant des Français à l'étranger, qui travaille depuis plus de deux ans à ce projet.

La Corne de l'Afrique reste aujourd'hui une région de contrastes avec :

- Djibouti, espace de francophonie dans une zone majoritairement anglophone ou arabophone ;
- deux immenses pays : l'Éthiopie, siège de l'Union africaine, et le Soudan, pays le plus vaste d'Afrique ;
- l'Érythrée, jeune État à l'indépendance récente, et la Somalie, dont la stabilisation peine encore après treize ans de chaos et de guerre civile.

Au plan économique, la Corne de l'Afrique ne jouissait pas jusqu'à présent d'une très bonne réputation auprès des entreprises françaises et des investisseurs internationaux, en raison des tensions graves ou des conflits meurtriers qui ont affecté la région ces vingt dernières années, et des sécheresses qui rendent encore indispensable l'aide alimentaire internationale, laquelle reste malheureusement encore insuffisante.



*Le Président Poncelet à l'ouverture du colloque*

La région, en effet, n'a pas été épargnée par les épreuves. Je pense à la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie, terminée aujourd'hui mais sans que la paix soit pleinement installée, aux conflits soudanais, le premier entre le Nord et le Sud et le second avec le drame humanitaire du Darfour, qui préoccupe tant, et à juste titre, la communauté internationale.

Tous ces conflits ont bien entendu freiné les perspectives économiques de la région. Mais un état des lieux objectif incite aujourd'hui, fort heureusement d'ailleurs, à plus d'optimisme.

L'hostilité latente entre l'Éthiopie et l'Érythrée tend à s'atténuer et permet d'espérer le « décollage » de la zone franche de Massawa, indispensable au redressement économique de l'Érythrée.

Au Soudan, le conflit nord-sud se règle désormais par la négociation. Quant au Darfour, l'implication et les pressions de la communauté internationale pour la recherche d'une solution pacifique restent très fortes et permettent d'espérer une solution prochaine et durable.

Le Président Duvernois, qui s'est rendu au Soudan, à ma demande, avec les sénateurs Philippe Marini et André Rouvière en octobre 2005, pourra nous le confirmer : le cadre institutionnel est prêt et, dès à présent, ce pays offre de réelles opportunités d'affaires grâce, notamment, à ses immenses gisements pétroliers.

En Somalie, la situation reste certes précaire, mais l'État de droit se restaure progressivement. Si le processus va à son terme, nos entreprises ont tout intérêt à se tenir prêtes à répondre à une énorme demande de reconstruction.

Dans ce paysage, je n'oublierai pas de citer Djibouti, pays ami où la présence française est déjà considérable, y compris sur le plan militaire puisque nous y maintenons d'importantes forces qui concourent à la stabilité de l'ensemble de la sous-région.

Djibouti bénéficie d'atouts substantiels avec son équipement portuaire - le nouveau port en eaux profondes de Doraleh, notamment - ou en tant que terminus du fameux Chemin de fer djibouto-éthiopien, tour de force technique réalisé avec l'aide de la France, à partir de 1917.

Je me permettrai cependant d'inviter nos amis djiboutiens à mieux garantir la stabilité des contrats et le libre jeu des règles de la concurrence, deux sujets auxquels les entreprises européennes sont particulièrement sensibles.

Pour le reste, notre coopération avec Djibouti est excellente et nous partageons avec cet État les valeurs de la francophonie et un passé commun où se sont forgés des sentiments très forts d'estime et de considération réciproques.

Ma conclusion rejoindra celle du groupe d'amitié France - Pays de la Corne de l'Afrique, dans son rapport de mai 2004 ; comme lui, je crois souhaitable que la France renforce sa présence dans cette région très importante sur le plan stratégique et où, de surcroît, nous jouissons d'un bon crédit général de sympathie.

Nos entreprises ont une carte à jouer dans les pays de la Corne de l'Afrique, qui vont exprimer d'importants besoins d'infrastructures et d'équipements lourds dans les années à venir.

Pour ce qui nous concerne, le Sénat ne peut que les encourager et les soutenir dans cette démarche.

A tous, je souhaite donc aujourd'hui, et pour l'avenir, de fructueux travaux, en espérant que vous garderez de votre passage au Sénat un bon souvenir, qui vous encouragera à y revenir. Je vous remercie de m'avoir écouté.

**Brigitte Girardin, ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie.**

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole à l'occasion de l'ouverture de ce colloque économique consacré à la Corne de l'Afrique. Cette région a connu, ces dernières années, de nombreux événements tragiques, et des tensions très graves. Cet état de fait a sans doute détourné l'attention des investisseurs étrangers et français de cette zone. Cependant, l'organisation de ce colloque marque notre volonté commune de ne pas céder au pessimisme, et d'envisager positivement l'avenir de cette région. Je remercie donc Louis Duvernois d'avoir pris l'initiative d'organiser cette journée de rencontres et d'échanges.

Avant toute chose, sans doute convient-il de rappeler quelques réalités à propos des pays de la Corne de l'Afrique : l'Érythrée, l'Éthiopie et le Soudan disposent de potentialités et de ressources réelles ; Djibouti joue un rôle essentiel dans la défense de la francophonie.

Le Soudan a mis fin à la guerre civile qui sévissait au Sud, retrouvant du même coup des possibilités de développement économique. Je rappelle à ce titre le succès d'entreprises françaises, comme Alstom, en 2003, alors que le pays n'était pas encore stabilisé. Le Soudan bénéficie maintenant de l'aide de la communauté internationale, à laquelle la France a contribué, à hauteur de 35 millions d'euros. En Éthiopie, nos entreprises, notamment dans le secteur minier, ne peuvent ignorer l'appel qui leur a été lancé par les autorités éthiopiennes en 2005.

La communauté internationale et l'Union Africaine (UA) s'investissent pour rétablir la stabilité dans la Corne de l'Afrique. Concernant la France, nous allons installer une antenne dans le Sud-Soudan ; nous allons aussi désigner un coopérant technique auprès des autorités somaliennes ; les 9 et 10 mars prochains, une conférence réunira les autorités soudanaises, les bailleurs de fonds et la communauté internationale, afin de définir les conditions du retour à la stabilité dans cette région. Cette semaine enfin, un document cadre de partenariat sera signé avec Djibouti : l'aide qui sera apportée à ce pays ami en matière d'éducation, de santé et d'infrastructures urbaines sera arrêtée dans ce cadre.

Je tiens à renouveler tous mes engagements pour la promotion des entreprises dans les pays de la Corne de l'Afrique. Les potentialités de cette région sont immenses, et la France entend bien contribuer à son développement, dans le cadre d'une politique de coopération durable.

**René André, Président d'UbiFrance.**

Je veux tout d'abord adresser mes souhaits de bienvenue et de remerciement à Monsieur Mahamoud Ali Youssouf, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Djibouti, et à toutes les personnalités présentes. Je suis très heureux qu'UbiFrance soit présent à cette tribune : UbiFrance collabore, depuis 1997, à l'organisation conjointe de colloques économiques, avec le Sénat. Ce partenariat contribue grandement au renforcement de notre action d'information des entreprises françaises souhaitant se développer à l'étranger.

La Corne de l'Afrique, malgré un environnement politique qui demeure fragile, voire tendu, malgré la sécheresse et la pauvreté, offre de réelles opportunités aux entreprises. La France est le premier partenaire commercial de Djibouti, et son premier fournisseur. De nouvelles opportunités, liées à la nouvelle dimension portuaire de Djibouti, à l'interconnexion existant avec l'Éthiopie et au commerce courant existent. Ces opportunités devraient inciter les entreprises à prospector davantage dans ce pays.

L'Érythrée souffre d'une balance commerciale déséquilibrée : les exportations françaises représentent en effet près de 10 fois les exportations vers la France. De nouveaux développements devraient permettre à l'Érythrée de tirer davantage profit de sa fenêtre sur la Mer Rouge.

L'Éthiopie est le deuxième pays d'Afrique par sa population, il est un des principaux pays bénéficiaire de l'aide au développement. Le gouvernement s'est engagé dans un vaste plan de développement de ses infrastructures ; 2005 a représenté notre meilleur année en termes d'échanges, 2006 devrait conforter cette tendance. La France est le deuxième pays investisseurs en Éthiopie : les récents succès d'Accor, d'EDF, d'Areva et consorts doivent inciter d'autres entreprises à venir s'implanter dans ces pays.

Les entreprises françaises doivent également se tenir prêtes à développer leur présence en Somalie, pays où les institutions et, plus généralement, la situation, sont en cours de stabilisation.

Quant au Soudan, il est à noter qu'un programme de réformes a stabilisé l'économie, ce qui devrait permettre une accélération de la croissance en 2006. De grands projets d'infrastructures ont été mis en place ; des opportunités existent dans les domaines de l'énergie, des télécommunications, de la chimie, de l'agroalimentaire ou encore de la pharmacie.

Je tiens à remercier une nouvelle fois les organisateurs de ce colloque et, tout particulièrement, le Sénateur Duvernois. Je remercie également les responsables des entreprises qui témoigneront de leur activité sur le terrain, et de la réalité des affaires menées avec succès, mais aussi de leurs difficultés. Je vous souhaite à tous de fructueux travaux.

**Mahamoud Ali Youssouf, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Djibouti.**

Je souhaite tout d'abord vous présenter mes vives félicitations pour la tenue de ce colloque ; je tiens à saisir cette occasion pour vous exprimer la gratitude du Gouvernement et de l'Assemblée nationale de Djibouti pour l'attention que cette rencontre traduit envers notre pays et, plus généralement, envers les pays la Corne de l'Afrique. Ce colloque, qui atteste de notre volonté de renforcer la présence française dans la Corne de l'Afrique, revêt une importance particulière : certes, la Corne de l'Afrique a été, dans un passé récent, une région tourmentée. La paix et la stabilité sont, heureusement, maintenant de retour.

Il va de soi que les forces françaises basées à Djibouti ont contribué au retour de cette stabilité ; elles sont également un vecteur de développement. Rappelons que la présence française dans la Corne de l'Afrique n'est pas seulement militaire, elle a également une dimension économique, commerciale et culturelle. Nous appelons de nos vœux un renforcement de cette dernière.

Dans la Corne de l'Afrique, des hommes et des femmes luttent chaque jour pour leur survie et l'obtention d'un mieux-être : il s'agit clairement de la problématique du sous-développement et de la misère. Face à une telle situation, notre Gouvernement s'interroge, au quotidien, sur les solutions les plus adéquates à mettre en œuvre, sur le terrain. A cet égard, il est notamment favorable à une meilleure intégration de la région, qui pourra prendre place dans le cadre de l'IGAD, d'une part, et du COMESA, d'autre part. Dans le même temps, il va de soi que la globalisation des échanges rend complexe le développement d'une économie intégrée, comme nous le souhaitons.

Djibouti ne peut rester en marge du phénomène de mondialisation. Nous considérons que la consolidation de l'espace économique commun qu'est le COMESA nous permettra de mieux exploiter nos atouts ; Djibouti s'est ainsi proposé pour accueillir le prochain forum du COMESA. Il va de soi, en outre, que les cartes à jouer par les pays de la Corne de l'Afrique, dans le cadre de la globalisation, sont loin d'être insignifiantes.

Dans ce cadre, nous considérons que la France doit demeurer un partenaire privilégié, ce partenariat représentant un atout de taille. Par sa position géostratégique, Djibouti est propice aux échanges commerciaux, et a tout à gagner à une intégration régionale : nous avons donc mis un accent particulier sur le développement des infrastructures et sur la libéralisation de notre politique monétaire. Nos potentialités sont fortes : une trentaine de projets, engagés suite au dernier tour de table avec nos partenaires arabes, sont maintenant lancés.

Nous invitons ainsi les entreprises françaises à saisir les opportunités qui s'ouvrent à elles. Dans cette perspective, nous nourrissons le souhait de devenir une véritable plaque tournante pour les échanges commerciaux qui prendront place dans le cadre du COMESA.



*Le ministre djiboutien  
Mahamoud Ali Youssouf à la tribune*

Prochainement, nous signerons un nouveau cadre de partenariat avec la France, et un accord de promotion des investissements : il s'agira d'un cadre juridique particulièrement propice aux investissements que les entreprises françaises pourront développer à Djibouti.

Je tiens à rappeler que nous sommes fiers de partager, avec vous, la langue et la culture françaises. Nous souhaiterions que la présence francophone soit davantage renforcée à Djibouti, et que l'Organisation Internationale de la Francophonie nous accorde plus d'importance. Malgré notre enclavement linguistique, notre attachement à la culture et à la langue françaises ne fait, en effet, aucun doute.

**Louis Duvernois, Président du groupe interparlementaire d'amitié France – Pays de la Corne de l'Afrique.**

Je souhaite vous dire combien je suis heureux, Monsieur le Ministre, de vous accueillir au Sénat. L'idée de ce colloque est en effet née à Djibouti : nous avons pris l'engagement de l'organiser, et nous avons tenu parole. Je voudrais souligner la présence dans cette salle de Monsieur André Massida, membre élu de l'Assemblée des Français de l'étranger, conseiller du commerce extérieur de la France à Djibouti, et vice-président de la Chambre de commerce de Djibouti. J'ajouterai que l'IGAD a été sollicitée pour participer à nos travaux, mais n'a pas pu se joindre à nous pour des raisons techniques. L'IGAD, cela dit, a clairement montré son intérêt pour ce colloque ; à l'instar de l'OUA, d'ailleurs.

**DJIBOUTI, PORTE ECONOMIQUE DE LA CORNE DE L'AFRIQUE**

**Stève Gentili, Président du Forum francophone des Affaires, Président de la BRED - Banque Populaire.**

La Corne de l'Afrique demeure une région mal connue par les entreprises françaises, qui ne jouent pas toutes pleinement la carte qu'elles devraient. Située au cœur de cette région, Djibouti n'en constitue pas moins un partenaire important de la France.

Occupant une position géographique stratégique, Djibouti est convoitée à cet égard ; Djibouti marque en effet l'entrée vers la Corne de l'Afrique et le Sud de la Mer rouge et présente, en cela, un intérêt économique certain.

A ce dernier titre il faut rappeler que Djibouti offre une ouverture vers le marché de l'Éthiopie (qui compte 77 millions d'habitants), vers l'ensemble des pays de la Corne de l'Afrique dont les potentialités sont très fortes. Soulignons que Djibouti abrite le Siège de l'IGAD, et nourrit l'ambition de jouer un rôle plus actif dans le processus d'intégration économique de la Corne de l'Afrique. Djibouti est également membre du COMESA, au sein duquel il joue un rôle actif. Djibouti est bien placé pour devenir un point de passage régional, grâce à un ensemble d'infrastructures efficaces.

De surcroît, Djibouti peut être un tremplin vers ses voisins de la péninsule arabe. Sur le plan pratique, les équipements sont de bonne qualité ; ce pays se place résolument dans une perspective libérale en matière d'échanges, d'une part, et en matière monétaire, d'autre part.

Le principal atout de Djibouti est le secteur tertiaire (transports, activités bancaires, commerce...). Djibouti en est conscient et se prépare à une véritable révolution, aboutissant à l'avènement d'une économie moderne, fondée sur les services et les échanges. L'objectif est également de faire de Djibouti un port d'éclatement, permettant de réacheminer les marchandises dans toute la région. Sur le plan bancaire et financier, Djibouti présente de belles perspectives : librement convertible, sa monnaie est une monnaie de référence.

Enfin, le développement technologique en matière d'information et de communication devrait se poursuivre.

Au final, Djibouti souhaite devenir un pôle d'excellence dans le développement des technologies de pointe ; ce pays dispose de nombreux atouts pour cela : je pense, tout particulièrement, à ses universités. Djibouti est maintenant un pays en mouvement, résolument tourné vers le monde moderne.

Les entreprises et les investisseurs français, à l'instar de leurs concurrents étrangers, doivent donc y prendre des initiatives.

## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

### **Michel Duplat, entrepreneur.**

Je représente Apifat, une entreprise qui compte monter au Soudan une ferme Lait et Viande. Cette ferme exploitera des bovins importés d'Europe, et compte les exporter ensuite vers l'Arabie Saoudite. Je souhaite savoir si Djibouti compte des installations que nous pourrions utiliser dans ce cadre.

### **Mahamoud Ali Youssouf.**

Le Soudan est en effet un grand pays d'élevage, et a passé des conventions d'exportation de biens de consommation avec les pays du Golfe. Je profite de votre intervention pour vous signaler que Djibouti a mis en place un centre de réacheminement du bétail, qui vise à canaliser les exportations, placer le bétail en quarantaine, et effectuer les actions nécessaires à la certification de ce bétail selon les normes internationales.

**M. l'Ambassadeur du Soudan, Abdelbasit Elsanosi.**

Je félicite Monsieur Duplat d'avoir commencé à aborder ce secteur du bétail : il existe en effet, dans la région, des marchés présentant des potentialités fortes. Ces marchés sont tout à fait prêts à continuer à accueillir la viande soudanaise, l'une des meilleures de la région selon moi.

**Zeinab Kamil Ali, directrice des ports et des zones franches de Djibouti.**

Le port de Djibouti va perdre son activité dédiée aux containers ; l'activité d'exportation de bétail deviendra ainsi la principale activité de ce port. J'invite donc Monsieur Duplat à venir visiter nos infrastructures.

**Stève Gentili.**

Djibouti compte une agence d'investissement, destinée à recevoir les entreprises souhaitant investir à Djibouti. Cette agence est donc à la disposition des entreprises françaises.

**Nicolas Paris, BCM.**

Nous venons d'ouvrir une succursale au Sud-Soudan, cette ouverture a été, d'un point de vue administratif, très facile. Nous considérons que Djibouti pourrait devenir une base logistique pour les entreprises industrielles présentes dans la Corne de l'Afrique, mais je souhaiterais savoir quelle est la réalité des liaisons entre Djibouti et ses voisins.

**Mahamoud Ali Youssouf.**

Sans moyens de transport, il va de soi qu'il est impossible de développer une quelconque activité commerciale. Or l'Afrique souffre de ce déficit de moyens de transport, qui posent donc un problème très important. Rappelons, en ce qui concerne Djibouti et la Corne de l'Afrique, qu'il existe une communication ferroviaire entre l'Éthiopie et Djibouti : nous sommes en train de la mettre en concession, ce qui la rendra plus performante. Nous aimerions également relier ce chemin de fer à l'East African Railway Network : un tronçon doit encore être réalisé mais, lorsque cela sera fait, toute la région sera connectée. De surcroît, il existe un bon réseau de lignes aériennes dans la Corne de l'Afrique. La compagnie éthiopienne, en particulier, est très performante.

Djibouti veut devenir un hub économique et, pour cela, nous nous devons de développer de nouvelles infrastructures. Plus généralement, nous voulons asseoir notre développement dans les transports sur deux valeurs clés : la rapidité et l'efficacité.

**Mme l'Ambassadeur d'Éthiopie, Sahle-Work Zewde.**

L'Éthiopie pourrait servir de trait d'union dans la Corne de l'Afrique. Les infrastructures de transport se sont développées rapidement entre le Soudan et l'Éthiopie, et entre le Kenya et l'Éthiopie. Il existe donc un fort dynamisme en matière de développement des infrastructures de transport en Éthiopie, qui devrait continuer à se développer.

**Monsieur André Massida.**

Je tiens à rappeler aux investisseurs français qu'ils ne doivent plus avoir, de Djibouti, l'image d'une simple base militaire. Djibouti souhaite s'affranchir de cette image, et développe d'ailleurs des infrastructures qui permettront aux opérateurs d'asseoir leur essor dans la zone : je pense évidemment au port privé de Doraleh.

**De la salle...**

L'Érythrée dispose de richesses importantes, mais n'a pas encore pu en profiter. Malgré la faiblesse des moyens qui sont en notre possession, nous essayons de développer nos infrastructures de transport avec nos voisins.



**Alain de Wolff, Nexans**

De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest développent des programmes d'électrification rurale, celle-ci constituant notre cœur de métier. Qu'en est-il en matière de développement de l'électrification rurale dans la Corne de l'Afrique ?

**Mahamoud Ali Youssouf.**

Il s'agit en effet d'un domaine prioritaire pour nos pays de la Corne de l'Afrique. Djibouti développe un programme d'interconnexion électrique avec l'Éthiopie, qui nous permettra d'étendre l'électrification des zones rurales.

Les produits français entrant dans la construction des lignes électriques sont les plus prisés à Djibouti, du fait des liens particuliers qui nous unissent ; je vous invite donc à venir nous rencontrer, vos produits seront les bienvenus.

**Abdelbasit Elsanosi.**

Au Soudan, nous avons pour projet de construire un grand barrage au Nord du pays, dont la capacité de production électrique sera forte. Alstom a d'ailleurs annoncé son intention de participer à ce projet.

## **DJIBOUTI, ÉTHIOPIE, ÉTHIOPIE, SOMALIE, SOUDAN : QUELLES OPPORTUNITES POUR LES ENTREPRISES ?**

**Pierre Boedoz, Chef de la mission économique d'Addis Abeba.**

L'Éthiopie compte quelque 70 millions d'habitants, et est devenue le deuxième pays d'Afrique, par sa population, en 2005. Cette population présente une croissance naturelle de 2,9 %. Le PIB/habitant s'élève à un peu moins de 100 dollars ; le PIB global s'élève à huit milliards de dollars. La pauvreté relative concerne 81 % de la population, la pauvreté absolue 26 % de la population. Le secteur primaire génère 42,5 % du PIB, le secteur secondaire 11 % et le secteur tertiaire 46,5 %. L'économie est donc très largement tirée par l'agriculture, l'état de cette dernière conditionnant significativement la santé économique du pays tout entier. Notons à ce dernier titre que le secteur primaire est marqué, depuis deux ans, par une belle croissance. Le secteur tertiaire, pour sa part, compte quelques belles entreprises : je pense en particulier à la compagnie aérienne Ethnocidaire Airlines. Ce pays joue également le rôle de hub pour les transports aériens de l'Afrique de l'Ouest. Les dernières élections ont vu la reconduction sur Président Méléts Zenawi, en mai 2005. Le régime éthiopien est démocratique et parlementaire.

Depuis deux ans, l'économie éthiopienne est tirée par la croissance du secteur agricole. La sécheresse, en Éthiopie, est avant tout un problème humanitaire, et touche des zones peu agricoles : elle n'aura pas d'incidences négatives sur la croissance. Ainsi, la croissance s'est élevée à 11,3 % en 2003/2004, et à 5,1 % en 2005. L'inflation est contenue, et se situe donc à des niveaux tout à fait raisonnables pour un PMA comme l'Éthiopie. Les investissements représentent un peu plus de 20 % du PIB : la dette extérieure, quant à elle, s'élève à environ 69 % du PIB.

S'agissant de la présence française en Éthiopie, il est à noter que la France a, pendant longtemps, occupé une part de marché modeste, à hauteur de 2 %. Les échanges ont bénéficié d'une réelle redynamisation en 2005, un vrai rapprochement bilatéral a été à l'œuvre. En 2006, les exportations françaises devraient bien se comporter, et atteindre le niveau des 105 millions d'euros. La France deviendrait ainsi le premier exportateur européen en Éthiopie ; elle est d'ores et déjà le deuxième investisseur étranger dans ce pays. Rappelons qu'il existe en Éthiopie une section active d'une dizaine de conseillers du commerce extérieur de la France.

Nous avons en outre signé, en mai 2004, un accord de protection et d'encouragement réciproque des investissements ; une convention fiscale a été paraphée en 2005. Il n'y a pas de banques étrangères en Éthiopie : cela représente une réelle opportunité pour prospecter ce marché, dans la mesure où, à terme, le secteur bancaire s'ouvrira à l'international. Plus généralement, le thème des privatisations des entreprises éthiopiennes commencent à intéresser les entreprises françaises, et nous espérons que cette privatisation s'accélérera. Outre le secteur bancaire, que j'évoquais précédemment, je pense notamment à l'industrie sucrière et au chemin de fer.

Plusieurs entreprises françaises ont signé récemment des contrats. Il s'agit, notamment, du Groupe Accor (qui a ouvert un Novotel de 100 chambres, et un Ibis de 140 chambres dans la capitale), de Total (qui a racheté des stations service de Mobil), ou encore de Steca (qui fournit du matériel pour l'embouteillage d'eau).

L'Éthiopie présente de nombreux atouts :

- elle compte plus de 70 millions d'habitants, et entretient des relations historiques avec la France ;
- elle est le pays le plus aidé d'Afrique subsaharienne ;
- la sécurité des biens et des personnes y est parfaitement garantie ;
- l'Éthiopie est dotée de plusieurs marchés porteurs : je pense au commerce courant, au marché de l'eau ou encore à l'électricité. Citons encore les télécommunications, les routes, le transport ferroviaire et le tourisme.

S'agissant de Djibouti, il est à noter que sa population s'élève à 650 000 habitants, le PIB par habitant est de 910 dollars par an. La pauvreté relative et absolue reste importante, l'économie est tirée par le secteur tertiaire : celui-ci génère 87,5 % du PIB. Le PIB progressera d'une manière plus régulière qu'en Éthiopie, mais de façon moins importante. L'inflation est bien contenue, le déficit budgétaire l'est également. La dette extérieure se monte à 69 % environ, et devrait progresser légèrement au cours des années à venir. Enfin, la France reste le premier fournisseur de la Djibouti, même si la Chine y est de plus en plus présente.

### **Jean-Pierre Filippi, Chef de la mission économique de Khartoum.**

Le Soudan est devenu le premier client de la France parmi les pays de la zone. Khartoum devient quant à elle, peu à peu, une véritable capitale internationale et va notamment accueillir la prochaine rencontre de la Ligue arabe. Rappelons par ailleurs que le Soudan est récemment revenu dans le concert des Nations : après l'accord de paix global, un Gouvernement d'unité nationale a été formé. Depuis lors, l'accord de paix continue à se mettre en place et les choses vont dans le bon sens. Le Soudan présente un potentiel prometteur : il dispose de richesses minières extraordinaires et insuffisamment exploitées. Il dispose également d'un bon potentiel hydraulique.

Dans le domaine agricole, les perspectives sont intéressantes. Le potentiel agricole commence à se mettre en place, et ne doit donc pas être négligé. Je suis persuadé que la Banque mondiale et les bailleurs de fonds mettront l'accent sur ce potentiel agricole. Signalons par ailleurs que les infrastructures se développent ; je pense, notamment, aux infrastructures de télécommunication, particulièrement bonnes au Soudan.

En ce qui concerne les hydrocarbures, le Soudan va bientôt être en mesure de produire un million de barils/jour. Des grands projets industriels et tertiaires sont engagés : il s'agit par exemple du nouvel aéroport de Khartoum, de centrales thermiques et d'une grande sucrerie.

D'un point de vue économique, il est à noter que le Gouvernement soudanais a de bonnes relations avec le FMI. La croissance est comprise entre 6 et 8 % selon les années. Un plan de réforme est en place, des négociations sont en cours pour que le Soudan intègre l'OMC. L'assistance apportée par les Occidentaux demeure largement non-structurante, mais il est possible que la situation change fortement dans les mois à venir.

La présence de la France est encore peu significative ; elle n'en demeure pas moins très active. Le centre culturel de Khartoum doit être mentionné à ce titre : nous formons de nombreux jeunes Soudanais, auxquels les entreprises françaises pourront recourir. Le solde commercial avec la France s'élève à 107 millions d'euros. Il existe plusieurs créneaux porteurs pour les entreprises françaises : il s'agit en particulier de l'automobile, du ferroviaire ou des télécommunications. Les opportunités à saisir sont donc nombreuses. J'ajoute enfin que Khartoum est devenue une « vraie » capitale : son urbanisme est en cours de révision et des immeubles très modernes ont été construits.

### **Thomas Courbe, Chef du Bureau Afrique, Maghreb, Minefi – DGTPE.**

La population somalienne se monte à 8,6 millions d'habitants, et à 4,5 millions d'habitants pour l'Érythrée. La situation politique est relativement stable : pour la Somalie, elle s'améliore nettement depuis 2004, mais le Gouvernement n'étend son contrôle sur le pays que progressivement. En ce qui concerne l'Érythrée, il est à noter que ce pays est indépendant depuis 1993. Courant 2005, de nouvelles tensions avec l'Éthiopie ont pris place : il en est résulté une relative détérioration des relations avec les donateurs.

Le PIB de la Somalie s'élève à 1,3 milliard de dollars, le taux de croissance est de 1,7 %. Les versements de la diaspora représentent 60 % du PIB. La dette extérieure équivaut à 200 % du PIB. Les exportations s'élèvent à environ 65 millions de dollars, et sont constituée aux deux tiers de bétail à destination de pays du Golfe. Les importations s'élèvent à 180 millions de dollars. Le flux d'investissements directs étrangers est très limité.

Une véritable révolution est à l'œuvre en Somalie dans le secteur des télécommunications ; neuf opérateurs couvrent le pays, le nombre de souscripteurs de lignes téléphoniques est relativement élevé. Les coûts de télécommunication sont très bas.

Le PIB de l'Érythrée est de 920 millions de dollars. L'inflation s'élevait à 25 % en 2004, mais a été maîtrisée en 2005 : elle a été abaissée à 14 %. Les exportations sont composées de biens agricoles, les exportations sont constituées de pétrole, de biens de consommation et de biens manufacturés. Ces dernières se montent à 550 millions de dollars. En Érythrée, le secteur primaire est minoritaire, le secteur secondaire relativement développé. Le secteur tertiaire est très développé également et génère 60 % du PIB.

Les relations de ces deux pays avec la communauté financière internationale sont globalement réduites : l'UE a annoncé un don de 50 millions d'euros pour la reconstruction de la Somalie. La Chine a financé, à hauteur de 6,5 millions d'euros, l'achat de biens d'équipement. La France a apporté une aide de 320 000 euros en 2004.

Huit programmes financés par la Banque mondiale sont en cours, et peuvent offrir des opportunités aux entreprises françaises.

Les relations commerciales de la Somalie avec la France vont dans le sens d'une baisse des exportations, et d'une hausse des importations (en particulier de produits agricoles somaliens). Pour l'Érythrée, les exportations vers la France ont été multipliées par trois en l'espace d'un an. Les importations sont également en forte hausse.

Les opportunités de marché sont liées à l'effort de développement mené par ces deux pays. Elles portent sur le secteur de transport et le secteur agricole.

### **Thierry Courtaigne, Vice-président Directeur général du MEDEF International.**

Je tiens à affirmer dès à présent que le Medef et les entreprises de France ont un fort tropisme africain ; l'Afrique représente en effet pour nous une grande priorité. Cela a toujours été le cas, et cela le restera. Nous sommes contre l'idée que tous les investissements doivent se concentrer autour de quelques pays. Au contraire, nous estimons que nous devons nous tourner également vers des pays émergents de petite taille. Nous avons d'ailleurs tout intérêt à travailler avec des partenaires qui souhaitent notre présence, et nous accueillent favorablement.

Rappelons que les pays de la Corne ne sont pas intégrés : nous ne pouvons pas réellement parler « d'environnement des affaires de la région ». Il ne s'agit pas encore d'un ensemble, ce que nous regrettons. Les récents conflits qui ont opposé certains de ces pays ne doivent pas, cela dit, être perçus comme un obstacle insurmontable, bien au contraire.

Le Medef International connaît bien les pays de la Corne de l'Afrique, dans la mesure où nous nous sommes d'ores et déjà rendus dans la plupart d'entre eux. Récemment encore, une délégation du Medef International s'est rendue en Éthiopie. Je tiens à ce titre à remercier UbiFrance pour son soutien dans ce cadre : nous avons pu nouer des contacts très intéressants lors de cette visite. Nous retournerons en Éthiopie. Nous retournerons également au Soudan, ce voyage est d'ores et déjà programmé. Je tiens à rappeler plus généralement que nous avons le soutien des pouvoirs publics français – je pense au personnel diplomatique en place et, évidemment, à UbiFrance – pour que ces voyages soient totalement couronnés de succès.

L'Éthiopie dispose d'un très fort potentiel pour les entreprises françaises. Il est à noter que ce pays présente de bonnes conditions de sécurité des biens et des personnes. La monnaie y est stable, des filières économiques (comme la filière horticole par exemple) sont en train de se mettre en place. Les investisseurs français peuvent profiter de ces filières. La main d'œuvre éthiopienne est reconnue pour sa gentillesse et son calme, les dirigeants sont compétents.

L'Éthiopie n'a pas résolu, toutefois, toutes ses difficultés : nous apprécierions notamment que le secteur bancaire s'ouvre davantage ; l'ouverture de l'Éthiopie sur le monde extérieur est par ailleurs perfectible : le commerce est en effet insuffisamment libéralisé ; le système foncier doit être transformé ; la formation professionnelle doit se développer. Les infrastructures en tout genre constitueront les bases du développement de ce pays ; le tourisme recèle également d'importantes potentialités en termes de développement.

Je souhaite enfin vous adresser une recommandation : le Medef joue un rôle d'interface essentiel en France, et constitue une véritable instance de dialogue. Il est essentiel, selon moi, qu'il joue le même rôle d'interface dans les pays de la Corne de l'Afrique. De surcroît, je crois fortement en l'association d'investisseurs étrangers : il appartient aux Gouvernements des pays de la Corne de l'Afrique d'encourager de telles associations.

**TEMOIGNAGES D'ENTREPRISES**  
*Table ronde animée par Pierre Boedoz*

**Michel de Vivo, Responsable de zone, EDF.**

Je souhaite vous présenter l'expérience d'EDF au Soudan, en Éthiopie et à Djibouti. Je dois vous dire que nous avons été surpris de l'accueil qui nous a été réservé dans ces trois pays : il était en effet excellent.

Nous sommes arrivés au Soudan en 1998, nous avons signé depuis une douzaine de contrats. Peu à peu nous avons gagné la confiance des Soudanais et, à partir de 2000, les contrats signés étaient des contrats importants. Il s'agit, notamment, de contrats d'assistance à la conduite de centrales, ou d'ingénierie. Ainsi, nous ne construisons pas de centrales, notre activité se résume à une activité de conseil. Ces contrats représentent un montant total à 13 millions d'euros.

Le Soudan présente de nombreux avantages : le potentiel de développement y est fort, tout devant encore être construit. La présence étrangère y est d'ailleurs de plus en plus forte : la compétition entre les investisseurs s'accroît, même si le terrain demeure encore plus ouvert que dans d'autres pays. La main d'œuvre est de bon niveau, les Soudanais sont francophiles, ont le sens du respect des engagements. Les conditions de sécurité sont excellentes, la communauté française est solidaire. Il est possible de scolariser les enfants français au Soudan.

Ce pays présente en revanche plusieurs inconvénients. Les bailleurs de fonds internationaux ne sont pas encore de retour, ce qui ne manque pas d'engendrer des problèmes de garantie bancaire, voire de financement. Si les ingénieurs soudanais sont de très bon niveau, ils sont souvent attirés par les pays du Golfe. La concurrence chinoise et indienne est forte.

En ce qui concerne l'Éthiopie, nous avons gagné des contrats il y a quatre ans pour la construction du centre de dispatching national : nous en assurons toute l'ingénierie. Nous avons signé d'autres contrats, relatifs à des études de faisabilité de barrage et à des études d'interconnexion avec les pays voisins. Ces contrats représentent environ cinq millions d'euros.

Les avantages de l'Éthiopie sont les suivants :

- il y existe de nombreux programmes de construction ;
- la présence des bailleurs de fonds est forte ;
- les ingénieurs et les techniciens sont de bon niveau ;
- le suivi des procédures et le respect des règles est une réalité ;
- la sécurité urbaine est bonne ;
- la scolarisation est possible.
- Quelques inconvénients doivent toutefois être notés :
- les circuits décisionnels administratifs sont parfois longs et complexes ;
- les appels d'offres sont soumis à une forte concurrence ;
- la sous-traitance locale doit être bien cernée.

Enfin, nous sommes présents à Djibouti depuis plusieurs décennies. Ce pays est marqué par la présence importante des bailleurs de fonds. Le développement est possible, avec l'extension du port : il faut y être présent. D'autant que la population y est clairement francophile, et que nos expatriés s'y sentent très bien.

### **Zeinad Kamil Ali, Directrice des ports et des zones franches de Djibouti.**

Depuis 2000, Djibouti a initié une stratégie nationale de développement des ports et des zones franches, ciment du développement économique. Elle vise à revaloriser la position stratégique de Djibouti, de telle sorte que cette position ait des retombées économiques. Nous voulons, plus généralement, créer un environnement économique propice aux affaires.

Le projet de Doraleh, qui est un port en eaux profondes, consiste à faire de Djibouti un port d'éclatement, au bénéfice de toute la région. Le développement de ce port permettra notamment de fidéliser notre clientèle éthiopienne. Doraleh est opérationnel depuis septembre 2005 ; il est notamment composé d'un terminal pétrolier respectant toutes les normes internationales, et offre un intérêt réel pour tous les pays de la région. Ce complexe portuaire comptera également un terminal pour les porte-containers. Celui-ci, dont la construction va bientôt commencer, sera opérationnel en 2008. Il sera en mesure d'accueillir les porte-containers de la dernière génération, qui présentent une taille de 10 000 pieds.

Depuis mai 2004, un nouveau régime juridique pour les zones franches est en place : le développement de celles-ci est assis sur le principe du guichet unique – donc de l'interlocuteur unique. Cela facilitera les démarches d'installations des investisseurs, et permettra de combattre la corruption.

De surcroît, ce nouveau régime juridique offre de réelles incitations fiscales aux investisseurs, qui ne se trouvent soumis à aucune imposition.

### **Frédéric Thénevin, Coordinateur commercial, Sofréavia.**

Créée en 1969, Sofréavia est spécialisée dans le domaine de l'aviation. Nous sommes présents dans la Corne de l'Afrique depuis plus de dix ans. Notre chiffre d'affaires s'élève à 30 millions d'euros, notre actionnaire principal est l'État français. Notre activité se répartit sur l'Europe, l'Afrique et l'Asie. La Corne de l'Afrique représente environ 10 % du chiffre d'affaires total de Sofréavia.

Je souhaite maintenant vous donner quelques exemples des projets conduits dans les pays de la Corne de l'Afrique :

- nous avons vendu un simulateur aérien au Soudan : nous avons fourni les équipements, et formé les instructeurs ;
- nous avons signé un contrat avec l'Éthiopie, pour un montant de 1,9 million de dollars. Nous allons moderniser les équipements utilisés pour la formation des contrôleurs aériens, et former ceux-ci ;
- nous avons fourni un simulateur permettant de former les contrôleurs aériens de Djibouti ;
- nous avons assuré le design du terminal passagers de Makalé.

Les projets menés dans la région sont essentiellement financés sur des fonds internationaux délivrés, notamment, par l'UE. Ces projets concernent l'aviation civile, et sont régulièrement soumis à des appels d'offres internationaux.

### **Henry Delannoy, Directeur commercial, CMA-CGM**

Je représente la compagnie française CMA-CGM, troisième transporteur mondial de containers. Nous avons transporté, l'année dernière cinq millions de containers pour un chiffre d'affaires de cinq milliards d'euros. Nos bateaux effectuent 600 passages annuels du canal de Suez, et nous nous sommes donc naturellement intéressés aux pays de la Corne de l'Afrique.

La Somalie est, en tant qu'armateur, un lieu de tous les dangers : nous évitons donc les côtes de ce pays, où les pirates sont fréquents. Elle est encore pour nous un pays de non-droit, où nous n'avons aucune activité.

L'Érythrée est un pays très pauvre, et dépend totalement de l'aide internationale. Nous n'avons guère de raison de nous intéresser aux ports érythréens, et je vois mal quelles peuvent être leurs perspectives de développement.

En revanche, les trois autres pays de la Corne de l'Afrique sont d'une importance considérable pour nous. Nos bateaux s'arrêtent dans les grands hubs de ces pays ; pour la desserte de la Mer Rouge, nous utilisons le porte de Djedda.

En ce qui concerne Djibouti, je tiens à féliciter ce pays pour les initiatives prises en matière portuaire. Je dois avouer que ce qu'il se passe, au niveau du transit éthiopien, d'une part, et au niveau du transit, d'autre part, est remarquable. Pour autant, les mouvements de bateaux par heure restent évidemment en-deçà des standards internationaux. Nous sommes de surcroît très intéressés par le développement du port de Doraleh : nous serons le cas échéant prêts à étudier l'éventualité d'y effectuer des escales.

En Éthiopie, nous n'avons pas le droit d'exercer notre métier en notre nom propre. Nous sommes donc représentés par un tiers, avec un certain succès. En ce qui concerne le Soudan, je dois vous dire que nous avons été très déçus par les perspectives de développement dans ce pays. Le futur River Bank de Khartoum, les perspectives attendues en termes d'investissement ne sont pas du tout en relation avec l'état de Port Soudan. En effet, nous ne parvenons pas à faire escaler nos bateaux dans ce port, et je dois vous dire que je ne comprends pas pourquoi ce pays n'a pas tenté de mieux accueillir les bateaux de marchandises. Je m'interroge réellement sur l'intérêt que porte le Soudan à ses infrastructures portuaires.

**Jean Dyens, Directeur technique et commercial en Éthiopie de Meilland International, Directeur d'Oda Farms.**

Meilland est un spécialiste de la rose, nous réalisons un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros. Nous nous sommes récemment implantés en Éthiopie, en développant des plants rosiers et en vendant nos plantes. Nous réalisons, dans ce pays, un chiffre d'affaires de trois millions d'euros. Mon rôle a été de contacter les investisseurs locaux, puis de réaliser les transferts de technologies aux projets développés.

Ce pays présente pour nous plusieurs avantages :

- Le climat est exceptionnel là où nous sommes implantés. Sur les hauts plateaux, la pluviométrie est très bonne.
- Le Gouvernement nous a apporté une aide essentielle. Nous n'avons jamais bénéficié d'une telle aide dans les autres pays où nous sommes présents.
- Il existe une association des horticulteurs éthiopiens, qui permet des échanges entre notre industrie et le Gouvernement.
- Les Éthiopiens s'intéressent à notre industrie ; la main d'œuvre est très motivée, ce qui nous incite encore plus à opérer des transferts de technologie.
- L'Éthiopie est caractérisée par une absence complète de corruption.
- La sécurité des biens et des personnes y est réelle.

J'ai été moi-même tenté d'investir, en mon nom propre, dans ce pays. J'ai donc investi trois millions d'euros dans une ferme en Éthiopie, et cet investissement s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

## CLOTURE DE LA SEANCE PLENIERE

### **Anthony Bouthelier, Président délégué du CIAN.**

Nous avons assisté à l'ouverture de potentialités nombreuses dans le cadre de ce colloque, et cette conclusion doit, en fait, constituer une ouverture sur de nouveaux développements. Pour que le développement soit de mise, la création de richesse doit être au rendez-vous. Les entreprises sont les véritables créatrices de richesse, et sont donc des praticiens du développement. Elles savent « ce qui marche » : il faut une bonne osmose entre un secteur privé dynamique, et un État de droit fort.

Je souhaite donc que chacun ait à l'esprit que les entrepreneurs sont des gestionnaires de risque ; ils ont besoin de visibilité, donc d'un État de droit. Il est à noter enfin que ces risques à gérer vont forcément de pair avec de bonnes affaires à réaliser.

## ALLOCUTION LORS DU DEJEUNER

*Au début du déjeuner offert par le Président du Sénat dans les Salons de Boffrand, le Président Louis Duvernois a prononcé l'allocution suivante :*

Mme et MM les Ambassadeurs, chers Collègues, Mmes, Messieurs, Chers amis,

Rassurez-vous, après nos travaux de ce matin, je ne vais pas vous imposer un nouveau discours !

Je voulais simplement vous remercier d'avoir participé nombreux à cette rencontre, qui concrétise une fois de plus l'attachement que le Sénat porte à la Corne de l'Afrique.

Je veux aussi saluer nos partenaires, qui se sont donné du mal pour le succès de notre colloque : UbiFrance, bien sûr, mais aussi le Medef international, le Comité français des investissements en Afrique (CIAN) et le Forum francophone des Affaires. Cette synergie montre qu'en matière internationale aussi, le Sénat peut faire avancer les choses, fédérer des projets et faciliter les initiatives.

Nous avons travaillé de concert avec tous les ambassadeurs concernés, que je tiens à remercier ainsi que leurs collaborateurs.

Le temps n'est plus à la diplomatie de façade ! Aujourd'hui, les diplomates s'investissent activement dans les échanges économiques et les relations commerciales. Le monde des affaires leur doit souvent beaucoup, et leur apport est bien réel, même s'il se veut discret.

Comme l'a indiqué ce matin le Président Poncelet, l'idée de ce colloque est né lors d'une rencontre du groupe d'amitié France-Pays de la Corne de l'Afrique avec nos Conseillers du commerce extérieur, dont on ne dira jamais assez le dévouement au service des intérêts économiques français.

Vous le savez, depuis trois ans, notre groupe sénatorial ne chôme pas : nous multiplions les rencontres à Paris, et nous nous sommes déjà rendus à Djibouti, en Érythrée, et Éthiopie et au Soudan. Dès que possible, nous comptons aussi aller en Somalie.

Pour ma part, je suis heureux que ce groupe contribue au développement de notre coopération avec la Corne de l'Afrique, zone importante à beaucoup de points de vue, et où l'influence française gagnerait à être consolidée et renforcée.

C'est d'ailleurs le principal message que nous devons tirer de cette matinée : au-delà des enjeux industriels et commerciaux, les États de la Corne de l'Afrique sont des pays amis qui, dans beaucoup de domaines, expriment une forte « demande de France ». Ne les décevons pas !

A notre tour, soyons envers eux porteurs d'un message de considération et de soutien dans leur marche vers plus de stabilité, plus de développement économique et plus de démocratie.

Merci de votre attention.



*L'après-midi, les responsables de plusieurs entreprises ayant participé au colloque et qui en avaient fait la demande à UbiFrance ont eu des entretiens individuels avec les intervenants du matin.*

## LES PRINCIPALES ACTIVITES DU GROUPE DEPUIS 2003

### **1. La réception au Sénat d'une délégation de parlementaires de l'Assemblée nationale de Djibouti (24 juin 2003)**

Le groupe a organisé le 24 juin 2003, sous la présidence de M. Louis Duvernois, président, une réception en l'honneur d'une délégation de députés membres du groupe homologue du Parlement de Djibouti, conduite par le président de ce groupe, M. Abdallah Dabale Derkala et accompagnée de M. Bourhan Daoud Ahmed, secrétaire général de l'Assemblée nationale djiboutienne.

Outre plusieurs sénateurs, cette manifestation a réuni différentes personnalités dont S. Exc. M. Mohamed Goumaneh Guirreh, ambassadeur de Djibouti en France, le président du groupe France-Djibouti de l'Assemblée nationale, M. Gérard Vignoble, député du Nord, ainsi que le rédacteur du Quai d'Orsay pour Djibouti, M. Thierry Teyssier d'Orfeuil.

Au cours du déjeuner, le président Louis Duvernois s'est félicité que le groupe interparlementaire du Sénat, après une période de relative inactivité, se soit reconstitué en octobre et que, depuis lors, il ait été associé à toutes les rencontres franco-djiboutiennes importantes, notamment la visite au Sénat du Président Omar Guellah en 2002. M. Duvernois a, en outre, souligné que la récente mission d'une délégation de la commission des Affaires étrangères dans la Corne de l'Afrique avait opportunément contribué au resserrement des liens déjà étroits unissant la France et les pays de la sous-région, comme l'avait constaté le président de cette commission, M. André Dulait, dans son rapport du 16 mai 2003.

M. Louis Moinard, membre de la mission de la commission des Affaires étrangères à Djibouti, a souligné la position stratégique de ce petit État à l'entrée de la Mer rouge, observant, de surcroît, que Djibouti représentait désormais l'unique accès de l'Éthiopie à la mer, depuis le rattachement de son ancienne bande littorale -dont les ports de Massawa et Assab- au territoire de l'Érythrée.

M. André Rouvière a insisté sur les liens privilégiés que la francophonie, très vivante à Djibouti, permettait de maintenir entre la France et une ancienne possession à laquelle elle demeurait sentimentalement attachée. M. Louis Duvernois s'est associé à ce point de vue, soulignant qu'outre une importante communauté française implantée à Djibouti, deux des membres élus de l'Assemblée des Français de l'étranger, M. André Massida et le Dr Bruno Dell'Aquila, y résidaient personnellement. Il a souhaité qu'une mission du groupe interparlementaire puisse prochainement aller porter aux députés Djiboutiens le témoignage de l'estime et de l'amitié sincère que leur porte le Sénat. En réponse, le président Abdallah Dabale Derkala a marqué son intérêt à la perspective d'une possible mission du groupe du Sénat à Djibouti.

Après les interventions de M. Gérard Roujas et tour à tour, de tous les membres de la délégation djiboutienne, M. Bourhan Daoud Ahmed a assuré le Président Louis Duvernois de l'intérêt personnel que le Président de l'Assemblée nationale de Djibouti portait au développement des relations interparlementaires entre son assemblée et les deux chambres du Parlement français.

## **2. La mission effectuée en mai 2004 à Djibouti, en Érythrée et en Éthiopie**

Une délégation du groupe conduite par le président Louis Duvernois a effectué un déplacement, du 22 au 30 mai 2004, dans trois des pays de l'aire territoriale de compétences du groupe : Djibouti, l'Érythrée et l'Éthiopie.

Outre M. Duvernois, la délégation était composée de MM. Louis de Broissia et Gérard Roujas, président délégué pour l'Érythrée.

Cette visite, avec un programme particulièrement soutenu, s'inscrivait dans le cadre de la relance des activités du groupe depuis 2002, marquée notamment par la visite au Sénat, en octobre 2002, du président de Djibouti, S. Exc. M. Ismaïl Omar Guelleh, par la réception, en juin 2003, d'une délégation du groupe homologue de députés djiboutiens et par l'inclusion du Soudan, l'an dernier, dans le champ de compétences du groupe. Elle prolongeait également la mission effectuée dans la zone, en février 2003, par six membres de la commission des affaires étrangères, sous la présidence du président de cette commission, M. André Dulait.

- A Djibouti, où elle a séjourné les 25 et 26 mai puis du 28 au 30 mai, la délégation a été reçue en audience par le Chef de l'État, avec lequel elle a pu passer en revue les principaux dossiers de la coopération franco-djiboutienne, dans un contexte en forte évolution, aussi bien à Djibouti même (avec l'implantation de la base militaire américaine et l'arrivée massive de capitaux arabo-persiques) que dans l'ensemble de la sous-région (persistance du différend frontalier érythro-éthiopien, question somalienne, conflit inter-soudanais,...). Le président Guelleh a rappelé l'ancienneté et la force des liens entre la France et son pays, « îlot francophone dans un océan anglo-arabophone ».

La délégation a ensuite rencontré de nombreuses personnalités djiboutiennes, membres du gouvernement (le Premier ministre, le ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale et le ministre délégué à la coopération internationale) ou membres de l'Assemblée nationale (le président de cette assemblée et plusieurs députés du groupe d'amitié Djibouti-France), le commissaire de la République du district de Djibouti et les responsables du Pôle universitaire de Djibouti, seul établissement d'enseignement supérieur francophone de la Corne de l'Afrique (le PUD a conclu des accords de partenariat avec plusieurs universités françaises, dont l'Université de Bourgogne).

Elle a également eu des entretiens avec des représentants de la communauté française de Djibouti –notamment plusieurs conseillers du commerce extérieur de la France-, avec le Général Gérard Pons, commandant des Forces françaises stationnées à Djibouti –dont elle a visité les installations ainsi que l'hôpital aux Armées Bouffard- et avec des responsables d'établissements culturels français (l'Alliance française, le Centre culturel français Arthur Rimbaud, le Lycée Kessel et l'École Dolto).

Parmi les projets évoqués au cours de cette étape djiboutienne, le président Louis Duvernois a proposé la tenue au Sénat, courant 2005, d'une rencontre régionale de haut niveau économique et politique, destinée à mieux conforter la position –devenue parfois précaire- des entreprises françaises opérant dans la zone.

La délégation a enfin rencontré en audience, le 30 mai, le Dr. Attalla H. Bashir, secrétaire exécutif (soudanais) de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement) et plusieurs hauts responsables de cette organisation régionale comprenant sept États membres (y compris Djibouti, où elle a son siège) et dont les missions, initialement axées sur le développement économique, s'orientent progressivement vers la mise en place d'un dispositif purement africain de maintien de la paix.

A cette occasion, le président Duvernois a remis à son interlocuteur, en présence de M. Philippe Selz, ambassadeur de France, une déclaration du porte-parole du ministère français des affaires étrangères en date du 27 mai 2004, saluant la contribution de l'IGAD à la conclusion, la veille, de trois protocoles d'accord en vue du règlement du conflit inter-soudanais. Le Dr. Attalla H. Bashir a souhaité que la France, grande puissance membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, participe plus activement à l'action de l'IGAD, comme c'est déjà le cas d'autres pays européens pourtant bien moins puissants.

- En Érythrée, où elle a séjourné du 23 au 25 mai, la délégation a été étroitement associée aux différentes célébrations de la Fête nationale marquant le 13e anniversaire de l'indépendance du pays, marque de l'intérêt attaché par les autorités érythréennes à la visite des sénateurs.

La délégation a été reçue au cours d'une longue audience par le président de la République, S. Exc. M. Issaias Afeworki, qui a salué la présence française à Djibouti comme un gage de stabilité dans la région, tout en regrettant que la France ne soutienne pas plus activement le point de vue érythréen dans le différend qui oppose son pays à l'Éthiopie (à propos de la « Bande de Badmé »). Récapitulant la position française à cet égard, le président Louis Duvernois et l'Ambassadeur de France, M. Gérard Sambrana, ont rappelé que notre pays, tout en reconnaissant pleinement l'Érythrée dans ses frontières internationalement admises, préconisait dans ce domaine la recherche d'une solution négociée plutôt que la mise en œuvre de sanctions.

En réponse à plusieurs observations de la délégation, le président Issaias est convenu que son pays souffrait d'un certain déficit d'image dans la communauté internationale, point auquel il s'est déclaré prêt à accorder plus d'attention que par le passé. Le président Louis Duvernois a évoqué avec son interlocuteur plusieurs pistes d'ouverture, suggérant notamment une visite en France du ministre des affaires étrangères érythréen, et l'accueil au Sénat, selon des modalités à préciser le moment venu, de hauts responsables érythréens pour les familiariser avec le fonctionnement des institutions représentatives françaises, au plan parlementaire comme au niveau des assemblées locales<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Ce projet de coopération interparlementaire a depuis lors été révoqué à plusieurs reprises, que ce soit avec l'Ambassadeur de France à Asmara, M. Gérard Sambrana, ou avec différentes personnalités érythréennes.

La délégation a ensuite eu un entretien avec le principal conseiller politique du parti du président Issaias, au cours duquel ont été examinées les perspectives d'établissement de contacts suivis entre le Sénat et des responsables érythréens, à commencer par les membres des assemblées régionales récemment élus.

Pour la partie française, la délégation a rencontré notamment les responsables de l'Alliance française et de l'école française d'Asmara. Elle a en outre eu un contact avec M. Alain Frémont, adjoint au maire de Nevers (chargé des relations internationales), ville dont le sénateur-maire, M. Didier Boulaud, avait participé à la mission de la commission des affaires étrangères et a engagé un programme de coopération avec la ville d'Asmara.

La délégation s'est enfin entretenue avec M. Legwala, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, responsable de la MINUEE (force militaire d'observation des Nations Unies pour l'Éthiopie-Érythrée, dont le quartier général est stationné à Asmara).

- En Éthiopie, où elle s'est rendue du 26 au 28 mai, la délégation a été reçue en audience par le Premier ministre, chef de l'exécutif, S. Exc. M. Melès Zenawi, qui, en présence de l'Ambassadeur de France, Mme Josette Dallant, s'est félicité des bonnes relations entre son pays et la France, tout en souhaitant qu'elles se renforcent, notamment dans le domaine économique.

Le président Louis Duvernois a relevé qu'en dépit du soutien sans faille apporté par notre pays à l'Éthiopie sur la scène internationale, les entreprises françaises semblaient moins bien placées dans l'attribution des grands marchés d'infrastructures éthiopiens que certaines de leurs concurrentes étrangères, asiatiques notamment. Il a également rappelé à ce propos l'attachement de la France au Chemin de fer djibouto-éthiopien, où là encore les positions françaises gagneraient à être confortées.

La délégation a ensuite rencontré les autorités des deux chambres du Parlement éthiopien, dont le président de la Chambre de la Fédération (auquel le président Louis Duvernois a suggéré que des membres de cette assemblée puissent visiter en France les deux grandes formations politiques pour en observer le fonctionnement interne), puis le président de la Chambre des Représentants et plusieurs membres du groupe d'amitié Éthiopie-France, avec lesquels ont été évoqués différents projets de coopération interparlementaire.

La délégation a eu un entretien avec le maire d'Addis-Abeba, ainsi qu'avec différents responsables d'établissements culturels français ou éthio-français (l'Alliance éthio-française et le Lycée Guebre Mariam, pièces maîtresses du dispositif de coopération éducative entre les deux pays).

Le 28 mai, la délégation s'est rendue en province dans la commune de Debre-Berham, pour y découvrir les importantes réalisations (adduction d'eau, voirie, assainissement, etc.) de la coopération menée avec cette ville par la commune française du Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis (ville dont l'ancien député M. Marcel Feurtet est maire).

Le président Louis Duvernois a noté le « rendement élevé » d'actions de coopération décentralisée n'engageant pourtant que des budgets modestes, précisant que la délégation se rapprocherait à son retour en France de l'Association des maires de France pour envisager, le cas échéant, la possibilité de favoriser en Éthiopie la mise en place d'autres projets de ce type.

### **3. La réception au Sénat d'une délégation de la ville éthiopienne de Debre-Berhan (6 octobre 2004)**

Le groupe a reçu au Sénat, le 6 octobre 2004, une délégation de la ville de Debre-Berhan, municipalité éthiopienne jumelée avec la commune française du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis).

La délégation, composée de MM. Molla Nigus Fantabil, maire de Debre-Berhan, Yohannes Kahessay, directeur général des services et Zemed Tefera, chef du bureau du Commerce et de l'Investissement de la zone (service déconcentré de l'état régional d'Amhara), était accompagnée par le maire de la commune du Blanc-Mesnil, M. Daniel Feurtet, et son directeur général adjoint chargé des Relations internationales, M. Joël Le Corre. L'ambassadeur de la République démocratique fédérale d'Éthiopie en France, S. Exc. Mme Sahle-Work Zewdé et M. Jérémie Robert, rédacteur pour l'Éthiopie au ministère des Affaires étrangères, s'étaient joints à cette rencontre.

Après une visite du Palais du Luxembourg, la délégation a été conviée à un déjeuner au restaurant du Sénat, présidé par M. Joël Bourdin, membre du bureau du groupe, président délégué pour l'Éthiopie.

Lors de cette rencontre, les entretiens ont porté principalement sur les perspectives de la coopération franco-éthiopienne -en particulier dans le cadre de la coopération décentralisée- dont le jumelage entre le Blanc-Mesnil et Debre-Berhan montre toutes les potentialités. M. Gérard Roujas a rappelé qu'avec deux de ses collègues, il avait eu le plaisir de visiter Debre-Berhan lors du voyage du groupe dans la Corne de l'Afrique en mai 2004, et a témoigné des réalisations particulièrement spectaculaires issues de ce partenariat, notamment en matière d'assainissement, de voirie urbaine et de gestion de l'eau.

Le président Joël Bourdin a observé que beaucoup de membres du groupe interparlementaire, exerçant d'importantes responsabilités au sein de collectivités territoriales françaises et très impliqués dans la vie locale, étaient toujours disposés, dans la mesure de leurs moyens, à favoriser et à soutenir les initiatives de ce type.

#### **4. La réception au Sénat d'une délégation de hautes personnalités soudanaises (15 septembre 2004)**

Le Président Louis Duvernois a accueilli au Sénat le mercredi 15 septembre 2004 une délégation soudanaise composée du Dr Ghazi Salah Eldin, membre du Bureau politique du Congrès national, du Dr Eltigani Salih Fidail, ministre délégué aux affaires étrangères, et M. Eltigani Mustapha, président du Comité des relations extérieures du Congrès national, à laquelle s'était joint S. Exc. M. Abdelbasit Elsanosi, ambassadeur de la République du Soudan en France.

Le président Duvernois a rappelé que le Soudan avait été intégré en 2003 à l'aire de compétences du groupe France-Djibouti et Corne de l'Afrique mais que les circonstances n'avaient pas encore permis au groupe de visiter ce pays, situé à la limite entre l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale et la Corne de l'Afrique proprement dite. Il a formé le vœu qu'une délégation du groupe puisse se rendre au Soudan en 2005.

Faisant part à ses interlocuteurs d'un message de bienvenue de M. André Dulait, président de la commission des affaires étrangères et de la défense, M. Louis Duvernois s'est déclaré convaincu que le Sénat était disposé à envisager favorablement toutes les initiatives susceptibles de renforcer les liens de coopération entre la France et le Soudan, ainsi que les actions de promotion de la francophonie dans ce pays.

Les entretiens ont ensuite porté sur la place du français dans l'enseignement au Soudan (qui vise à rattraper progressivement celui de l'anglais), sur les possibilités de développement de la coopération franco-soudanaise en matière économique et culturelle, ainsi que sur la délicate question de la crise du Darfour. A ce sujet, le président Louis Duvernois a souligné que la France, préoccupée par la situation humanitaire et sécuritaire dans cette région, soutenait pleinement l'action de médiation entreprise par l'Union africaine –dont elle souhaite une plus grande implication- en vue de la résolution d'un conflit qualifié récemment de génocide par d'aucuns sur la scène internationale. Il a également souligné l'appui logistique et médical apporté aux populations de la zone par les militaires français à partir de notre dispositif au Tchad.

Rappelant que l'usage du français au Soudan était aussi un choix de raison, la délégation soudanaise a indiqué qu'elle comptait vivement sur la France pour soutenir sa prochaine candidature à l'Organisation internationale de la francophonie en qualité d'observateur. Concernant le Darfour, la délégation a salué l'aide humanitaire française mentionnée par le Président Duvernois, et approuvé l'envoi d'observateurs européens, formant le vœu que l'Union européenne puisse également apporter sa contribution à la résolution du conflit.

#### **5. La réception au Sénat d'une délégation éthiopienne de représentants de la ville-État de Harar (18 octobre 2004)**

Le groupe a reçu au Sénat, le 18 octobre 2004, une délégation de représentants de la ville-État de Harar -une des neuf composantes régionales de la République fédérale d'Éthiopie- en visite en France dans le cadre des célébrations du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance d'Arthur Rimbaud.

La délégation, attendue le lendemain à Charleville-Mézières –la ville natale du poète– pour y inaugurer la « Maison de Rimbaud », était composée, notamment, du Président de cette ville-Etat, du maire de Harar et du directeur des services culturels de la région.

M. Maurice Blin, soulignant le souvenir vivace qu'avait laissé Rimbaud tant à Charleville Mézières qu'en Éthiopie, où il a séjourné durant près de dix ans, a rappelé qu'à Harar, on peut encore admirer une autre « Maison de Rimbaud », belle villa coloniale restaurée par les autorités éthiopiennes avec le concours de la France. La délégation éthiopienne a confirmé que ce site accueillait régulièrement des manifestations culturelles très fréquentées.

M. Louis Duvernois s'est félicité de la densité des échanges culturels entre l'Éthiopie et la France, tant dans le cadre des Alliances françaises qu'au niveau des collectivités locales. Il a souhaité que ces échanges se multiplient dans le cadre très efficace de la coopération décentralisée, assurant à ses interlocuteurs que les membres du groupe, souvent en charge d'importantes responsabilités au sein de collectivités territoriales françaises, étaient toujours disposés, dans la mesure de leurs moyens, à favoriser et à soutenir les initiatives de ce type.

#### **6. Le déjeuner offert au Sénat en présence de M. Melès Zenawi, Premier ministre d'Éthiopie (14 avril 2005)**

Le groupe a organisé le jeudi 14 avril 2005 un déjeuner en l'honneur de M. Melès Zenawi, premier ministre de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie, en visite officielle en France. Cette rencontre a été présidée par M. Louis Duvernois, président du groupe, entouré de M. Joël Bourdin, président délégué pour l'Éthiopie, M. André Boyer, Madame Paulette Brisepierre, M. André Dulait, Mme Hélène Luc, ainsi que de S.E.M. Stéphane Gompertz, Ambassadeur de France en Éthiopie, de M. Seyoum Mesfin, ministre des Affaires étrangères éthiopien, de S.E. Mme Sahle-Work Zewde, ambassadrice d'Éthiopie en France, du Major Général Berhane Negash, de M. Daniel Feurtet, maire du Blanc-Mesnil et plusieurs hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères éthiopien et français.

Ce déjeuner très convivial qui faisait suite à une audience par le Président du Sénat, a été l'occasion de se féliciter des excellentes relations d'amitié qu'entretiennent la France et l'Éthiopie et de regretter la faible présence des entreprises françaises dans ce pays de quelque 70 millions d'habitants deux fois grand comme la France. La coopération décentralisée entreprise par la ville du Blanc-Mesnil avec la ville de Debre Berhan a par ailleurs été citée en exemple, M. Louis Duvernois souhaitant que de telles initiatives se développent de la part d'autres collectivités territoriales françaises. Le déjeuner s'est conclu par une invitation en Éthiopie lancée par M. Melès Zenawi et accueillie chaleureusement par les membres du groupe interparlementaire.

## **7. La participation du groupe à un petit déjeuner de travail avec M. Mohamed Ali Gedi, Premier ministre du Gouvernement fédéral de transition de Somalie (23 mai 2005)**

Le groupe a participé à un petit déjeuner de travail organisé le 23 mai 2005 par le « Carrefour Iéna international » d'UbiFrance, en présence de M. Mohamed Ali Gedi, Premier ministre du Gouvernement fédéral de transition de Somalie. La délégation somalienne comprenait en outre plusieurs membres du Gouvernement (notamment M. Osman Hassan, ministre du Plan et de la Coopération internationale), M. Daniel Bourzat, conseiller spécial du Président, ainsi que S. Exc. M. Mohamoud Farah, ambassadeur de Somalie en France.

M. Ali Gedi a souligné qu'au sortir de quatorze ans d'une guerre civile très meurtrière, la Somalie aspirait à se reconstruire et à se pacifier sur la base d'une démocratie transparente, ouverte sur l'extérieur et libérée de la corruption et des influences mafieuses.

Le Premier ministre s'est déclaré convaincu que son pays, las des conflits intérieurs et complètement détruit au plan économique, parviendrait à surmonter ses divisions internes, tout en souhaitant un renforcement massif de l'aide internationale et l'implantation d'entreprises étrangères créatrices de richesse. Il a indiqué que le retour en Somalie des institutions gouvernementales transitoires (actuellement établies à Nairobi), le désarmement des factions et la réorganisation complète de l'appareil administratif et judiciaire étaient ses premières priorités.

M. Daniel Bourzat a souligné qu'en dépit de son effondrement institutionnel, la Somalie disposait d'atouts économiques très importants (minerais, hydrocarbures, ressources agricoles et arboricoles, réserves halieutiques parmi les plus importantes au monde, cheptel diversifié, etc.) qui pourraient en faire un pôle majeur de développement dans la Corne de l'Afrique, pour peu que la paix civile s'y rétablisse durablement.

L'ambassadeur de Somalie a enfin précisé que la Somalie, bien que marquée par sa tradition anglophone, était très ouverte à d'autres influences européennes, en particulier celle de l'Italie (pour des raisons historiques) et celle de la France.

## **8. La mission effectuée au Soudan (du 26 septembre au 3 octobre 2005)**

Une délégation du groupe conduite par le président Louis Duvernois, a effectué du 26 septembre au 3 octobre 2005 un déplacement au Soudan. Outre M. Duvernois, la délégation était composée de MM. Philippe Marini, président délégué pour le Soudan, et André Rouvière.

Il s'agissait de la première visite au Soudan d'une délégation parlementaire française et étrangère, quelques jours seulement après la formation du nouveau Gouvernement d'unité nationale prévue par les Accords de paix inter-soudanais.

Après vingt ans de guerre fratricide entre les autorités de Khartoum et le Sud-Soudan conduit par John Garang puis son successeur Salva Kiir Mayardit, et alors que la tension persiste au Darfour, dans l'ouest du pays, le groupe a voulu marquer tout de suite son soutien à un processus de paix qui, à l'issue d'une période transitoire d'en principe six ans, devrait aboutir à la création d'un État soudanais à structure fédérale.

Les sénateurs se sont rendus successivement à Khartoum, dans le Sud-Soudan (à Juba, la future capitale) et dans le Darfour où ils ont visité le camp de réfugiés d'Abu Shok, près d'Al-Facher.

Ils ont eu des entretiens francs et directs avec le Premier vice-président de la République du Soudan et Président du Sud-Soudan, M. Salva Kiir, avec le vice-président Mohamed Taha, avec plusieurs ministres du Gouvernement national, avec les leaders des principaux partis politiques soudanais –y compris l'opposition et les formations islamistes-, avec les hautes autorités des deux assemblées parlementaires (l'Assemblée nationale et le Conseil des États), ainsi qu'avec les nouvelles assemblées régionales du Sud-Soudan et du Darfour.

Au Darfour et au Sud-Soudan, une large part des entretiens a été consacrée aux représentants des ONG humanitaires sur le terrain, ainsi qu'à ceux des grandes organisations internationales (ONU, PAM, FAO, ...). La délégation s'est également entretenue avec le Général français Marc Delaunay, vice-président de la Commission de cessez-le-feu de la mission de l'Union africaine au Soudan.

Les sénateurs ont partout constaté l'excellente image de la France, de la culture française et de la francophonie au Soudan, tout en y réaffirmant la volonté de notre pays de jouer un rôle actif d'appui au processus de paix. Ils ont envisagé avec leurs interlocuteurs différentes voies d'une coopération interparlementaire entre le Sénat et les nouvelles assemblées soudanaises<sup>3</sup> et les ont assurés de leur soutien à la demande d'adhésion du Soudan, comme membre observateur, à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et à l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF). À Juba, la délégation a remis au président Salva Kiir une invitation du ministre des Affaires étrangères, M. Philippe Douste-Blazy, à se rendre en France à une date à leur mutuelle convenance.

Au plan économique, la délégation a constaté une quasi absence d'investissements directs d'entreprises françaises, alors que d'autres États ont déjà conscience qu'une fois stabilisé, le Soudan peut devenir d'ici quelques années un pôle majeur de développement dans cette région de l'Afrique de l'est. Dans cette perspective, ils ont largement évoqué, notamment avec Salva Kiir et avec le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Awad Al-Jaz, la concession dont dispose la Compagnie Total et le rôle que cette grande entreprise française pourra jouer dans le développement économique du pays.

En conclusion, la délégation n'a en rien sous-estimé les problèmes que le Soudan doit encore surmonter, en particulier au Darfour où la violence persiste et où la Communauté internationale risque de rester encore longtemps engagée.

<sup>3</sup> Ce sujet a depuis lors fait l'objet de plusieurs échanges prospectifs entre l'Ambassade de France à Khartoum et le service des Relations internationales du Sénat.

Mais elle a aussi considéré que les aléas de cette situation ne doivent pas occulter les efforts historiques déployés pour mettre fin au conflit nord-sud et le courage politique dont font preuve les parties engagées aux Accords d'unité nationale. En outre, elle a estimé que l'image de neutralité et la continuité de la politique arabe et africaine française devraient permettre à la France de siéger à la Commission d'évaluation et de contrôle des accords de paix, dès qu'elle aura été constituée<sup>4</sup>.

### **9. La visite au Sénat de M. Yémane Guebréab, principal conseiller du Président d'Érythrée (25 janvier 2006)**

Le groupe a reçu au Sénat, le 25 janvier 2006, une délégation érythréenne conduite par M. Yémane Guebréab, principal conseiller du Président d'Érythrée, M. Issaias Afeworki, et membre influent du PFDJ (le parti au pouvoir dans ce pays) ; la délégation comprenait également le responsable des questions de sécurité de ce parti, M. Abdullah Jaber, ainsi qu'un membre de l'Ambassade d'Érythrée. Côté français, outre plusieurs sénateurs du groupe, ont participé à cette rencontre M. Gérard Sambrana, ambassadeur de France en Érythrée et deux représentants du ministère des Affaires étrangères.

Dans son exposé liminaire avant le déjeuner, le Président Louis Duvernois a insisté sur les fortes attentes françaises quant à la stabilité dans cette sous-région de l'Afrique, encore trop marquée par la persistance de contentieux ou de conflits latents impliquant plusieurs proches voisins de l'Érythrée, notamment le Soudan, l'Éthiopie et la Somalie. Il a rappelé que si la France –dont la présence à Djibouti est une garantie saluée par toutes les parties prenantes- avait toujours soutenu l'Érythrée, elle fondait aussi l'espoir que ce pays n'alimente pas les tensions régionales mais contribue au contraire à sa stabilisation ; il l'a invité à travailler en bonne entente avec la communauté internationale, en particulier en n'opposant pas d'entrave à la mission de la Force des Nations Unies (la MINUEE). Il s'est par ailleurs déclaré soucieux des répercussions négatives qu'une dégradation de la situation dans la Corne de l'Afrique pourrait avoir sur des États voisins comme le Tchad.

Rappelant que le groupe, sur la recommandation de M. André Dulait -alors président de la Commission des Affaires étrangères- avait effectué depuis 2004 deux missions dans la zone, tour à tour à Djibouti, en Érythrée et en Éthiopie puis au Soudan –y compris au Darfour et dans le Sud-Soudan- le Président Duvernois a réitéré l'amical intérêt du Sénat pour cette partie de l'Afrique orientale, dont le redressement économique suppose une pacification durable et une coopération internationale active. Dans cette perspective, il a invité ses interlocuteurs à s'associer au colloque économique sur la Corne de l'Afrique que le groupe organiserait au Sénat en partenariat avec UbiFrance et plusieurs autres partenaires, dont le Medef international, le 2 mars 2006.

<sup>4</sup> Ce voeu n'a pas été suivi d'effet, la France n'ayant finalement pas obtenu le siège attendu.

M. Louis Duvernois a enfin, renouvelé son offre de coopération interparlementaire en faveur de l'Érythrée, selon des modalités à préciser le moment venu de commun accord entre le Sénat, l'ambassade de France et les autorités érythréennes<sup>5</sup>.

En réponse, M. Yémane Guebréab a développé le point de vue érythréen sur toutes ces questions, assurant qu'il ferait part au Président Afeworki et aux responsables du PFDJ de l'analyse du groupe du Sénat. Il s'est par ailleurs déclaré intéressé par les perspectives d'une future coopération interparlementaire, et a marqué son intérêt pour le colloque économique auquel il se réjouissait que son pays doive être associé.

#### **10. L'organisation au Sénat d'un colloque économique international sur la Corne de l'Afrique (2 mars 2006)**

*Pour mémoire – Les actes de cette rencontre, organisée en partenariat avec UbiFrance, Medef International, le CIAN et le Forum francophone des Affaires, figurent dans la première partie du présent recueil.*

<sup>5</sup> Ce projet de coopération interparlementaire avait été évoqué avec M. Yémane Guebréab en mai 2004 lors de la mission du groupe en Érythrée – cf supra.



## Annexe 1

### FICHES SIGNALÉTIQUES SUR LES CINQ ETATS DE LA COMPETENCE TERRITORIALE DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE D'AMITIE FRANCE – PAYS DE LA CORNE DE L'AFRIQUE

---

## 1. Djibouti

---

**Nom officiel** : République de Djibouti

### Données géographiques

**Superficie** : 23.000 km<sup>2</sup>

**Population** : 716.000 habitants (Banque Mondiale, 2004)

**Capitale** : Djibouti

**Villes principales** : Djibouti (300.000 hab.), Tadjourah (30.000 hab.), Ali Sabieh (20.000 hab.), Obock (10.000 hab.), Dikhil (10.000 hab.)

**Langues officielles** : français, arabe, somali

**Monnaie** : Franc djiboutien

**Fête nationale** : 27 juin (indépendance)

### Données démographiques

**Croissance démographique** : 2,3% (moyenne 1992-2002, OMS)

**Espérance de vie** : 52 ans (UNSTATS, 2004)

**Taux d'alphabétisation** : 64,6% (UNSTATS, 2005)

**Religion** : Islam

**Indice de développement humain** : 150<sup>ème</sup> sur 177 pays (PNUD 2005)

### Données économiques

**PIB (2004)** : 1,5 Md\$ (Banque Mondiale, 2004)

**PIB par habitant (2004)** : 2270\$ PPA (Banque Mondiale, 2004)

**Taux de croissance (2004)** : 4,1% (UNSTATS, 2004)

**Taux de chômage (au sens du BIT)** : 50% (CIA world factbook 2005)

**Taux d'inflation (2004)** : 3,1% (EIU, 2005)

**Balance commerciale (2004)** : -53M\$

**Principaux clients** : Somalie (61,4%), Yémen (21,7%), Pakistan (6%), Ethiopie (4,8%)

**Principaux fournisseurs** : Arabie Saoudite (20,2%), Ethiopie (11,2%), Chine (9,5%), France (6,7%)

**Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB en 2004** : (EIU, 2005)

secteur primaire : 3,6%

secteur secondaire : 17%

secteur tertiaire : 79,4%

**Exportations de la France vers Djibouti** : 40 M€ en 2004 (DGDDI)

**Importations françaises de Djibouti** : 0,86 M€ en 2004

**Consulat de France** : Djibouti

**Communauté française à Djibouti** : 4248 immatriculés en 2004 (DFAE)

La France entretient avec Djibouti des relations étroites. Le président Guelleh s'est rendu en visite en France en mai 1999, octobre 2002, le 15 août 2004 (60<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Provence) et le 17 mai 2005. Plus de 4 000 ressortissants français vivent à Djibouti, auxquels s'ajoute une importante présence militaire française. Djibouti accueille la première base militaire française à l'étranger (2 700 hommes). Cette implantation dans une zone stratégique (accès à la Mer Rouge et au Golfe Persique) constitue un relais pour des opérations de projection et un terrain d'entraînement en conditions arides.

La signature, le 3 août 2003, de la convention sur la situation financière et fiscale des Forces Françaises de Djibouti (FFDJ) pour une durée de dix ans inscrit dans la durée la présence militaire française à Djibouti. En vertu de cette convention, la France verse chaque année 30 millions d'euros à la République de Djibouti en contrepartie de la présence des FFDJ sur le territoire djiboutien.

---

## 2. L'Érythrée

---

**Nom officiel :** Etat d'Erythrée

### Données démographiques

**Superficie :** 124.320 km<sup>2</sup>

**Population :** 4,47 millions (Banque Mondiale, 2004)

**Capitale :** Asmara

**Villes principales :** Asmara, Keren Massoua, Assab

**Langue officielle :** il n'y en a pas, juridiquement parlant, mais l'arabe, le tigrinya et l'anglais sont couramment parlés.

**Monnaie :** Nakfa

**Fête nationale :** 24 mai

### Données démographiques

**Croissance démographique :** 1,28%

**Espérance de vie :** 53 ans (UNSTATS, 2005)

**Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus :** 56 % (UNSTATS, 2005)

**Religion (s) :** musulmane (50%), chrétienne orthodoxe (50%)

**Indice de développement humain :** 161ème sur 177 (PNUD 2005)

### Données économiques

**PIB nominal :** 4,79 milliards de \$ (Banque Mondiale 2004)

**PIB par habitant :** 1050 \$ PPA (Banque Mondiale, 2004)

**Taux de croissance :** 1% (EIU 2005)

**Taux d'inflation :** 18,2% (EIU, 2005)

**Balance commerciale :** -236 M \$ (EIU, 2005)

**Principaux clients en 2004 :** Soudan (83%), Italie (4,9%), Djibouti (2,1%), Allemagne (1,1%)

**Principaux fournisseurs en 2004 :** Emirats Arabes Unis (17,3%), Arabie Saoudite (14,7%), Italie (14,2%), Allemagne (4%) Belgique (3,8%). (EIU, 2005)

**Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB (EIU, 2005) :**

- ▶ agriculture : 16 %
- ▶ industrie : 27 %
- ▶ services : 57 %

**Exportations de la France vers l'Érythrée :** 3,34 M€ en 2004 (DGDDI)

**Importations françaises d'Érythrée :** 0,36 M€ en 2004 (DGDDI)

**Communauté française en Érythrée :** 35 personnes immatriculées en 2004 (DFAE)

Les relations bilatérales franco-érythréennes sont bonnes. La médiation française de 1996 dans le différend érythréo-yéménite sur les îles Hanish a été appréciée.

M. Kouchner est le premier ministre européen à s'être rendu en Érythrée (août 1992). C'est en France que le président Afeworki a effectué sa première visite officielle dans un pays européen (mai 1994).

Lors du conflit avec l'Éthiopie, la France a envoyé M. Jean-François Deniau (janvier et février 1999) pour une mission de bons offices. Une délégation sénatoriale, conduite par le président de la Commission des Affaires étrangères, s'est rendue en Érythrée les 15-17 février 2003.

En marge du Sommet Afrique-France des 20-21 février 2003, le Président Issaias a rencontré le ministre des Affaires étrangères, M. de Villepin.

L'ancien ministre des Affaires étrangères érythréen, feu M. Abdallah s'est entretenu à Paris avec le ministre des Affaires étrangères, M. Barnier, et le ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, M. Darcos, en octobre 2004.

---

## 3. L'Éthiopie

---

**Nom officiel : République démocratique fédérale d'Éthiopie**

### Données géographiques

**Superficie** : 1.100.000 km<sup>2</sup>

**Population** : 69,9 millions (Banque Mondiale, 2004)

**Capitale** : Addis-Abeba

**Villes principales** : Addis-Abeba (3 millions d'habitants), Dire Daoua, Harar, Nazareth, Gondar

**Langue officielle** : Amharique

**Monnaie** : Birr

**Fête nationale** : 28 mai

### Données démographiques

**Croissance démographique** : 3% (UNSTATS, 2004)

**Espérance de vie** : 47 ans (UNSTATS, 2004)

**Taux d'alphabétisation** des 15 ans et plus : 42% (UNSTATS, 2004)

**Religion (s)** : Chrétiens orthodoxes (45 %), musulmans (45 %), catholiques, protestants et religions traditionnelles (10%).

**Indice de développement humain** : 170ème sur 177 (PNUD, 2005)

### Données économiques

**PIB** : 56,88 milliards de \$ (Banque Mondiale, 2005)

**PIB par habitant** : 810 \$ PPA (Banque Mondiale, 2004)

**Taux de croissance** : 11,6 % (UNSTATS, 2004)

**Taux d'inflation** : 3,2% (EIU, 2005)

**Balance commerciale** : -936 millions de \$ (EIU, 2005)

**Principaux clients** : Djibouti (13,5%), Allemagne (10,3%), Japon (7,4%), Arabie Saoudite (7%)

**Principaux fournisseurs** : Arabie Saoudite (24%), États-Unis (16,8%), Chine (6%), Inde (4%)

### Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB en 2004 (EIU) :

- ▶ secteur primaire : 44,1%
- ▶ secteur secondaire : 10,4%
- ▶ secteur tertiaire : 45,5%

**Exportations de la France vers l'Éthiopie** : 34,6 millions d'euros en 2004 (DGDDI)

**Importations françaises d'Éthiopie** : 15 millions d'euros en 2004 (DGDDI)

**Communauté française en Éthiopie** : 450 immatriculés en 2004 (DFAE)

La France et l'Éthiopie ont des liens depuis le 19ème siècle. Ces liens se sont relâchés pendant le régime communiste de Mengistu.

Les visites à haut niveau se sont développées dernièrement : visite officielle du Premier ministre Meles Zenawi en France (13-16 avril 2005) et pour le sommet Afrique-France (1996 et en février 2003), visites en France du ministre des Affaires étrangères Seyoum Mesfin (1993, 1998, janvier 2005), du vice-ministre, M. Tekeda (avril 2003), et de M. Sufian Ahmed, ministre des finances, à l'occasion de la commission mixte (23-25 juin 2003, décembre 2004) ; visite à Addis-Abeba du ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine en 1997, du ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie Charles Josselin (1997, juin 2001, janvier 2003) puis de son successeur, Xavier Darcos (juillet 2004).

*Source : ministère des Affaires étrangères - Mise à jour : 20.10.05*

---

## 4. La Somalie

---

**Nom officiel** : République fédérale de Somalie

**Superficie** : 637 657 km<sup>2</sup>

**Population** : 8,6 millions d'habitants (estimation. juillet 2005)

**Capitale** : Mogadiscio

**Villes principales** : Mogadiscio, Hargeisa, Kisimayo, Bossasso, Berbéra.

**Langues officielles** : somali, arabe

**Monnaie** : Shilling somalien (SOS) (les monnaies américaine, saoudienne, djiboutienne, kenyane et éthiopienne sont également utilisées) 1 Euro = 2570 SOS (9/05)

**Croissance démographique** : 3,4% (2005 estimation 2005.)

**Espérance de vie** : 48 ans

**Taux d'alphabétisation** : hommes : 50%, femmes : 26%

**Religion** : musulmane

**Indice de développement humain** : pas de classement

*Ndr : Très peu de chiffres sont disponibles sur l'état de l'économie somalienne.*

**PIB** : 4,6 milliards de \$ (PPP 2004 - est.)

**PIB par habitant** : \$600 (PPP 2004 - est.)

**Balance commerciale** : - 265 millions de \$ (2004)

**Principaux clients** : Thaïlande (31,3%), EAU (22,8 %), Yémen (14,9%) Inde (8,5%), Oman (5,4%), Chine (4,1%)

**Principaux fournisseurs** : Djibouti (28,8 %), Kenya (13,1%), Inde (10,3%), Brésil (5,4%), Oman (5,2%), EAU (5,1%)

La mission diplomatique française à Mogadiscio a été fermée en juin 1993. Les intérêts de la France sont suivis depuis Nairobi.

La France soutient le processus de paix en cours. Le Président de la République a adressé un message de félicitations au Président Yusuf à la suite de son élection. M. Muselier, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'est entretenu avec le Président Yusuf à Nairobi (Kenya) le 27 octobre 2004..

La France a participé aux opérations internationales qui ont tenté de pacifier la Somalie au début de la guerre civile (UNITAF/ 2 500 hommes ; ONUSOM II/1100 hommes).

La France appartient au Comité Somalie du Forum des partenaires de l'IGAD et à son groupe de liaison restreint, ainsi qu'aux groupes d'amis constitués à New York et à Nairobi.

Au plan humanitaire, des ONG françaises sont présentes sur place (Handicap International au Somaliland, ACF au Sud.

*Source : ministère des Affaires étrangères - Mise à jour : 30/09/2005*

---

## 5. Le Soudan

---

**Nom officiel** : République du Soudan

### Données géographiques

**Superficie** : 2,5 millions de km<sup>2</sup> (plus vaste pays d'Afrique)

**Population** : 33 millions d'habitants

**Capitale** : Khartoum

**Villes principales** : Khartoum (7 millions d'habitants), Kassala, Port Soudan

**Langue officielle** : Arabe

**Monnaie** : Livre soudanaise

**Fête nationale** : 1er janvier (indépendance)

### Données démographiques

**Croissance démographique** : 2,3%

**Espérance de vie** : 57 ans

**Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus** : 60 %

**Religions** : Islam (80%), christianisme (15%), animisme (5%)

**Indice de développement humain** : 139ème sur 177 pays

### Données économiques

**PIB nominal** : 19 milliards de \$

**PIB par habitant** : 410 \$

**Taux de croissance** : 7 %

**Taux d'inflation** : 9 %

**Balance commerciale** : - 0,3 milliards \$

**Principaux clients** : Chine (55 %), Japon (14 %), Arabie Saoudite (5 %), Corée du Sud (4 %), Egypte (3 %)

**Principaux fournisseurs** : Arabie Saoudite (26 %), Union Européenne (26 %)

**Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB** :

agriculture : 39,2%

industrie : 18,3%

services : 42,5%

Exportations de la France vers le Soudan : 68 millions €

Importations françaises du Soudan : 13 millions € (95% gomme arabique)

**Communauté française** : 250 à 300 personnes

**Communauté soudanaise en France** : 500

Les relations avec le Soudan sont bonnes : entretien, à l'occasion du sommet Afrique-France de Paris entre le Président de la République et le Président Béchir (19 février 2003). Suite à cet entretien, la France a nommé un envoyé spécial pour le processus de paix, l'ambassadeur Henri de Coignac. Nouvel entretien entre les deux présidents en novembre 2004 en marge du sommet de la Francophonie de Ouagadougou.

Le Soudan a reçu en 2004 les visites de MM. Loos (janvier), Villepin (février), Muselier (juin) et Barnier (juillet). Le ministre soudanais des affaires étrangères est pour sa part venu à Paris. M. Muselier a également rencontré John Garang à Kurmuk, puis assisté, le 9 janvier 2005, à Nairobi, à la signature de l'accord de paix entre le gouvernement soudanais et le MPLS.

### La France et le Darfour

La France participe activement à la mobilisation de la communauté internationale

► à l'ONU : vote des résolutions 1556 ; 1564 et 1574.

► M. Barnier s'est rendu au Tchad et dans le Darfour (27 juillet) ; M. Muselier s'est déplacé à Khartoum et dans le Darfour (20-23 juin). M. de Villepin, alors Ministre des Affaires étrangères s'était déjà rendu au Tchad et au Soudan dès février 2004.

► soutien à la mission d'observation du cessez-le-feu, mise en place par l'Union africaine. Un général français assure la vice-présidence de la commission de cessez-le-feu, qui bénéficie également de notre soutien logistique (à partir de notre dispositif militaire au Tchad) et d'un appui financier français.

Pour soutenir le renforcement de la mission de l'Union africaine, la France inscrit son soutien à l'Union africaine dans le cadre de l'Union européenne. Elle participe :

- au transport du bataillon sénégalais (500 hommes) du 20 au 29 août jusqu'à El Fasher.
- à la coordination du transport
- au renfort en matière de planification (1 officier)
- à l'observation du cessez-le-feu (2 officiers)

Nos contributions -humanitaires et politiques- bilatérales pour le Darfour et via l'Union Européenne s'élèvent à 80 millions d'euros.

► notre dispositif militaire au Tchad a acheminé en août/septembre 2004, par voie aérienne, pendant la saison des pluies, plus de 700 tonnes de fret humanitaire en faveur des réfugiés soudanais.

► les forces militaires françaises effectuent au Tchad des missions d'observation et de sécurisation dans la zone frontalière avec le Soudan.

*Source : ministère des Affaires étrangères - Mise à jour : 27/07/05*

## Annexe 2

### UNE ORGANISATION REGIONALE EN EXPANSION : L'IGAD

#### L'AUTORITÉ INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IGAD)



#### 1. ADRESSE:

B.P. 2653 Tel. : + 253- 354 050/ 352 880  
Djibouti Téléfax : + 253-356 994/284  
Djibouti  
[www.igad.org](http://www.igad.org)

#### 2. ÉTATS MEMBRES

Djibouti, Somalie, Érythrée, Soudan, Éthiopie, Ouganda, Kenya

#### 3. HISTORIQUE ET ORIGINES

L'Autorité Intergouvernementale sur la Sécheresse et le Développement (IGADD) a été créée en 1986 avec un mandat restreint concernant les questions de sécheresse et de désertification. Depuis lors, et surtout pendant les années 90, IGADD a permis le dialogue pour la politique la sécurité régionales.

Les membres fondateurs de l'IGADD ont décidé vers le milieu de cette décennie de revitaliser l'organisation et d'élargir son mandat pour la politique, l'économie, le développement, le commerce et la sécurité, semblable à SADC et ECOWAS

L'intention étant que la nouvelle entité IGADD constitue le secteur nord du Marché commun des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA), SADC représentant le secteur austral.

Une des motivations principales pour la revitalisation de IGADD était l'existence de plusieurs problèmes d'organisation et de structures qui nuisaient à la mise en place efficace de ses buts et principes. Les Chefs d'État et de Gouvernement se sont rencontrés lors du sommet extraordinaire qui s'est déroulé le 18 avril 1995 à Addis-Abeba, ont pris la résolution de revitaliser l'Autorité ainsi que d'élargir la coopération régionale. Les Chefs d'État et de Gouvernement, lors du deuxième sommet extraordinaire qui s'est déroulé le 21 mars 1996 à Nairobi au Kenya, ont approuvé et adopté un Accord établissant l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD).

.../...

Après les recommandations faites lors du sommet des Chefs d'État et de Gouvernement en avril 1996, le Conseil des Ministres de l'IGAD a identifié trois objectifs prioritaires de coopération : - la prévention, la gestion, le règlement de conflits et les questions humanitaires ; - le développement des infrastructures (transport et communications) ; - la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.

IGAD a été identifiée comme un des piliers de la Communauté Économique Africaine suivant les termes du traité de la Communauté Économique Africaine (AEC) IGAD a signé le protocole concernant les relations entre la AEC et les Communautés Économiques régionales le 25 février 1998. IGAD a collaboré avec la COMESA et la Communauté de l'Afrique de l'Est en vue de coordonner et d'harmoniser les projets pour éviter une duplication et ne pas contacter les mêmes donateurs avec les même projets.

#### **4. OBJECTIFS**

IGAD propose de développer la coopération régionale, augmenter la dépendance des états les uns envers les autres, et de promouvoir les principes de paix et de stabilité dans le pays afin de parvenir à la sécurité alimentaire, et à la gestion et au développement d'un environnement durable

Les objectifs de IGAD sont d'atteindre un développement économique durable pour les états membres. Un effort particulier portera sur la coopération économique et l'intégration régionale et la priorité à long terme, en vue de promouvoir une autosuffisance collective et un développement économique intégré. Les principes directifs de la stratégie de IGAD sont spécifiés dans l'accord de création de IGAD et prennent aussi en compte la Charte des Nations Unies et la Constitution de l'UA

Les objectifs et les fonctions de l'Autorité sont de :

- Promouvoir des stratégies conjointes de développement et harmoniser progressivement les politiques macro-économiques et les programmes dans les domaines social, technologique et scientifique ;
- Harmoniser des politiques en ce qui concerne le commerce, les douanes, les transports, les communications, l'agriculture et les ressources naturelles et promouvoir la libre circulation des biens, des services et des personnes dans la sous-région ;
- Créer un environnement favorable au commerce extérieur, transfrontalier et intérieur ainsi qu'aux investissements à l'étranger, transfrontaliers et nationaux ;
- Élaborer et promouvoir des programmes et projets pour réaliser la sécurité alimentaire régionale et la mise en valeur durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement et encourager et soutenir les efforts déployés par les États membres en vue de combattre en commun la sécheresse et les autres catastrophes naturelles et anthropiques ainsi que leurs conséquences ;
- Développer et améliorer de manière coordonnée et complémentaire les infrastructures, en particulier dans les domaines des transports et de l'énergie dans la sous-région ;
- Promouvoir la paix et la stabilité dans la sous-région et créer des mécanismes pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits entre les États et au sein des États par voie de dialogue ;
- Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'urgence, à court, à moyen et à long terme dans le cadre de la coopération sous-régionale ; • Faciliter, promouvoir et renforcer la coopération en matière de recherche, de développement et d'utilisation de la science et de la technologie.

.../...

## **5. STRUCTURE**

### **5.1. L'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement**

L'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement est l'organe suprême de l'Autorité ; l'Assemblée se réunit au moins une fois par an. Le prochain sommet se tiendra au Kenya le 28 octobre 2004.

**5.2 Le Conseil des Ministres** Le Conseil est composé des Ministres des Affaires Étrangères et d'un autre Ministre focal désigné par chaque État membre. Le Conseil se réunit au moins deux fois par an.

### **5.2 Le Comité des Ambassadeurs**

Le Comité des Ambassadeurs est composé des Ambassadeurs ou des plénipotentiaires des États membres accrédités dans le pays abritant le Siège de l'organisation. Les fonctions du Comité sont de conseiller le Secrétaire Exécutif dans ses efforts pour mettre en oeuvre le plan de travail approuvé par le Conseil des Ministres et de le guider dans l'interprétation des politiques et des directions qui mériteraient d'être approfondies.

### **5.3 Le Secrétariat**

Le Secrétariat est l'organe exécutif de l'Autorité ; il est coiffé par un Secrétaire Exécutif qui est nommé par l'Assemblée pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. En plus du bureau du Secrétaire Exécutif, le Secrétariat comporte 3 divisions, Coopération Économique, Agriculture et Environnement, et Questions Politiques et Humanitaires.

Les fonctions du Secrétariat sont de mettre en oeuvre les projets concernant la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, le développement des infrastructures, le transport et les communications, la prévention, la gestion et le règlement des conflits ainsi que les activités humanitaires.

## **6. Résolution des conflits**

Un des principaux objectifs de l'Autorité concerne les efforts de paix en Somalie et au Soudan ; lors du 10ème Sommet de l'Assemblée, l'attention des États membres s'est portée sur les nouvelles tensions entre l'Éthiopie et l'Érythrée. En parallèle avec de telles initiatives, ses fonctions sont d'assurer le renforcement des capacités humaines et l'alerte précoce aux conflits. D'autres questions importantes concernent la sécurité alimentaire et le développement de politiques appropriées pour le maintien de la paix dans la sous-région. Le terrorisme est une des priorités des États membres de l'Autorité et les Chefs d'État et de Gouvernement ont adopté une Résolution de coopération régionale pour combattre le terrorisme, lors du 9ème sommet qui s'est tenu à Khartoum en janvier 2002. A l'occasion du 10ème sommet de l'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement qui s'est tenu à Kampala, Ouganda, du 20 au 25 octobre 2003, les États membres ont adopté un plan de mise en oeuvre pour la prévention et la lutte contre le terrorisme, préparé par une commission d'experts qui s'est réunie des 24 au 27 juin 2003 à Addis-Abeba en Éthiopie.

.../...

## **6.1 Soudan**

Au cours de 1994, IGADD a commencé à prendre des mesures pour la gestion des conflits ; l'Autorité a accueilli et facilité les rencontres de négociation entre le Gouvernement soudanais à Khartoum et les forces rebelles de la partie sud du Soudan, dans un effort de mettre fin à la guerre civile. Le processus de paix au Soudan, présidé par le Président du Kenya, Moi, a attiré l'attention sur IGADD et revitalisé l'organisation. Ceci a amené un changement de nom en avril 1996 ainsi que la création d'un département pour la gestion des conflits, au sein de la nouvelle Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD). L'article 18 de l'accord de création de l'IGAD mentionne que tous les États membres réagissent collectivement en vue de garantir la paix, la sécurité et la stabilité qui sont des conditions préalables au développement économique.

Le premier Sous-comité Ministériel a été remplacé par un Secrétariat permanent pour le processus de paix au Soudan, basé à Nairobi, pour mettre en oeuvre un effort soutenu pour résoudre le conflit. Le Président Moi a nommé le Lieutenant-General Lazarus Sumbeiywo envoyé spécial au Soudan. Les premières discussions sous ces auspices ont commencé en février 2000. Les discussions de juillet 2002, ayant pris place à Machakos, Kenya, ont abouti à la signature du Protocole de Machakos, adopté par le Gouvernement du Soudan et l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA). Ce protocole prévoit une période « pré-intérimaire » de 6 mois pendant laquelle les hostilités devraient cesser et un cessez-le-feu officiel devrait être mis en place dès que possible. Pendant une période intérimaire de six ans le cessez-le-feu doit être maintenu et la loi de la Sharia ne doit pas être appliquée dans le sud du pays pendant cette période. A la fin de cette période de transition six ans un référendum pour l'autodétermination devrait prendre place.

Une deuxième série d'entretiens a pris place à Machakos durant les mois de août/septembre 2002, en vue de négocier un cessez-le-feu. Les discussions se sont toutefois interrompues quand le gouvernement de Khartoum a rappelé sa délégation pour des « consultations » au sujet de la capture de la ville stratégique de Tort par les forces du SPLA. Les discussions ont repris en octobre 2002 à Machakos. Un protocole d'accord signé le 15 octobre 2002 par lequel les parties acceptaient la cessation des hostilités pour la durée des négociations. Le 6 février 2003 un accord sur le partage du pouvoir et des ressources a été conclu ; le 25 septembre 2003 un accord sur les mesures de sécurité couvrant la période intérimaire était atteint. La Déclaration de Naivasha, le 22 octobre 2003, laissait envisager qu'un accord final de paix serait signé avant la fin de l'année. Les parties n'ont toutefois pas réussi à se mettre d'accord sur les questions de partage de pouvoir ni sur les régions disputées de Abyei, des montagnes Nuba et du Nil bleu méridional. Le cessez-le-feu a été prolongé jusqu'au 31 mars 2004 et des discussions de très haut niveau continuent entre le Vice-Président du Soudan Ali Uthman Muhammad Taha et le chef du SPLM/A John Garang. Parallèlement le Secrétariat de l'IGAD prépare un plan de travail pour faciliter la reconstruction et le maintien de la paix au Soudan pour la période qui suivra un accord de paix..

## **6.2 Somalie**

En ce qui concerne la Somalie, l'IGAD et l'UA ont chargé Le Premier Ministre de la République Fédérale et Démocratique de l'Éthiopie, Monsieur Melese Zenawi, de coordonner les dialogues pour la paix et le processus de médiation. Les États membres et partenaires de l'IGAD se sont réunis lors d'une conférence de deux jours qui a eu lieu à Rome les 19 et 20 janvier 1998. Les participants se sont mis d'accord pour établir un comité en vue d'aider les efforts de paix et de réconciliation en Éthiopie en ce qui concerne la crise en Somalie. Les États membres de l'IGAD ont également affirmé leur soutien au programme de processus de paix pour la crise du Soudan. Des représentants venant d'Italie, des États-Unis, du Canada, de France, de Grande-Bretagne et des Nations-Unies ont également participé à cette conférence.

.../...

Le 6ème Sommet et la Réunion des Ministres de l'IGAD se sont tenus à Djibouti entre les 14 et 16 mars 1998, la question principale étant la Somalie. Une déclaration exprimant le souci quant à la prolifération d'initiatives concernant la Somalie a été adoptée et on a prié tous les partenaires concernés de canaliser l'aide à la Somalie par l'intermédiaire de l'IGAD. Sous les auspices de l'IGAD, l'Éthiopie a organisé une conférence internationale d'une journée, en octobre 1998, sur la question de la Somalie. Lors de la conférence il a été décidé de créer un comité de 15 membres pour mener un nouvel effort de paix et de réconciliation en Somalie, sous le nom de Comité technique des états frontaliers avec la Somalie. Ce comité était composé de délégués provenant de sept États membres de l'IGAD, de l'UA et de la Ligue Arabe

Le comité a organisé une Conférence pour la réconciliation nationale en Somalie ; cette conférence a été ouverte le 15 octobre 2002 à Eldoret au Kenya. La Déclaration sur la cessation des hostilités, les structures et principes d'un processus de réconciliation nationale en Somalie a été signée le 27 octobre, en présence de près de 800 délégués. Cette Déclaration acceptait, entre autres, la cessation des hostilités à partir du 27 octobre, et la création de structures de gouvernance fédérale pour la Somalie. Cependant le dialogue a été interrompu en 2003 et lors du Sommet des Chefs d'États et de Gouvernement en octobre 2003, on a demandé à l'UA d'assister l'IGAD, pour reprendre les processus de réconciliation en Somalie. Lors du sommet il a été également décidé de changer le nom de Comité technique en Comité pour la facilitation d'un processus de paix en Somalie et d'élargir le nombre de ses membres pour inclure Djibouti, l'Erythrée, l'Éthiopie, l'Ouganda et le Soudan. Le 29 janvier 2004, les dirigeants de groupes somaliens ont signé un accord à Nairobi, au Kenya, pour faire entrer les discussions dans la phase finale et préparer la voie pour l'adoption d'une Charte fédérale transitionnelle. La Charte donne un cadre légal pour une période de gouvernement transitionnel de 5 ans pour la Somalie, et a été annoncée le 13 mars lors de la réunion du Conseil des Ministres de l'IGAD.

### **6.3 Mécanisme d'Alerte Précoce**

Le Secrétariat de l'IGAD a développé un nombre de projets pour renforcer les capacités des États membres de la région pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. A l'aide de financement provenant de l'Union Européenne (UE) IGAD met en place les premiers mécanismes pour la prévention des conflits et les capacités de médiation dans la région. Lors de la réunion des Chefs d'État et de Gouvernement lors du 9ème sommet de l'IGAD en janvier 2002, un Protocole pour la création d'un Mécanisme d'alerte précoce et de réaction aux conflits (CEWARN) a été adopté. CEWARN a été établi la première semaine de septembre 2002 à Addis-Abeba. Les trois chercheurs qui composent l'Unité ont suivi une formation pour l'analyse d'alerte précoce. L'Unité travaillera en collaboration avec d'autres unités d'alerte précoce régionales, ou CEWARU, basées dans chaque État membre de l'IGAD. Le siège de CEWARN a été officiellement inauguré le 30 juin 2003. Leur adresse électronique : [www.cewarn.org](http://www.cewarn.org)

### **6.4 La brigade d'intervention d'Afrique de l'Est (EASBRIG)**

IGAD a organisé une réunion des Chefs de la défense en Afrique de l'Est à Jinja, en Ouganda, les 16 et 17 février 2004 en vue de discuter la création d'une Brigade d'intervention d'Afrique de l'Est (EASBRIG) dans le cadre de la Force d'intervention africaine de l'Union Africaine. L'UA propose d'établir 5 brigades régionales d'intervention, une par région définie. La région de l'Afrique de l'Est comprend les pays suivants : les Comores, Djibouti, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Ruanda, les Seychelles, la Somalie, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda, bien que la Tanzanie peut entrer dans la région de l'Afrique australe.

Un représentant de COMESA a participé à cette conférence.

.../...

Il a été décidé que IGAD jouerait un rôle intérimaire de coordination dans la création de EASBRIG, malgré certaines tensions autour du choix de l'organisation régionale qui devrait jouer ce rôle. Des dispositions ont été prises pour l'établissement d'une commission pour la planification, composée de 13 personnes (PLANELM), basée au Kenya. Un accord a été conclu pour la conception d'une force pour EASBRIG et une structure du personnel pour PLANELM. De nombreux pays ont offert des troupes et de l'équipement pour la création de EASBRIG. De plus, il a été convenu que EASBRIG rendra compte à une Assemblée, Conseil des Ministres de la Défense et Sécurité et un Comité des états-major pour EASBRIG, présidé par roulement et offre. Le PLANEM servira de secrétariat au Comité des états-major de l'Afrique de l'Est (EACDS). Les participants ont proposé que les fonctions de EASBRIG s'orientent vers le maintien de la paix et le contrôle suivant les principes proposés par l'Union Africaine, mais tâcherait d'obtenir une composition plus robuste des forces. Les membres tenteront de garantir la création de EASBRIG avant juin 2004, adhérant au calendrier proposé en 2002, malgré l'extension jusqu'en octobre 2004, date choisie lors de la réunion des Ministres de la Défense et de la Sécurité à Addis-Abeba en 2003.

*Source : site Internet de l'Institute for Security Studies<sup>6</sup>.*

*De nombreux renseignements sur l'IGAD sont accessibles sur le site Internet (en anglais) de cette organisation internationale (<http://www.igad.dj/index.html>).*

<sup>6</sup> [http://www.iss.co.za/AF/RegOrg/unity\\_to\\_union/pdfs/igad/IGADProfileFr.pdf](http://www.iss.co.za/AF/RegOrg/unity_to_union/pdfs/igad/IGADProfileFr.pdf)